

# RAPPORT ANNUEL DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC

---

**ANNEE 2022**

**AEROPORT REIMS EN CHAMPAGNE**



31/05/2023

Rapport annuel de délégation de service public

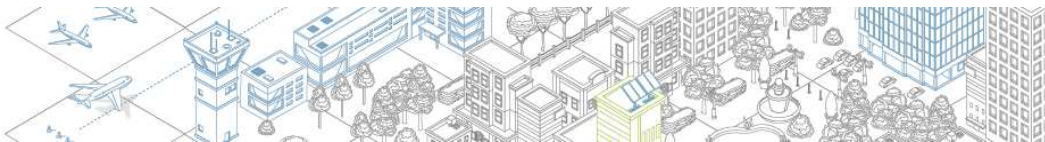


**Délégataire :** EDEIS AEROPORT REIMS (EAR)

**Délégant :** Communauté Urbaine du Grand Reims

**Objet :** Délégation de service public pour l'aménagement, l'entretien, la gestion et l'exploitation de l'aérodrome de Reims-Prunay

**Exercice :** du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 décembre 2022



# Sommaire

Sommaire.....	3
Lexique des abréviations utilisées.....	5
Synthèse.....	7
<b>1. Rappel des composantes majeures de la société.....</b>	<b>9</b>
1.1. Rappel des éventuelles modifications statutaires intervenues au cours de l'exercice.....	9
1.2. Composition du conseil d'administration (ou assimilé).....	9
<b>2. Données comptables.....</b>	<b>11</b>
2.1. Compte de résultat pour l'exploitation.....	11
2.2. Liasse fiscale.....	14
2.3. Etat du patrimoine immobilier - inventaire.....	14
2.4. Situation des biens et immobilisations.....	14
2.5. Suivi du programme d'investissement.....	14
2.6. Suivi du programme de maintenance, de renouvellement et de travaux.....	14
2.7. Compte-rendu des éléments financiers liés à la délégation.....	18
2.8. Remboursement des missions régaliennes.....	20
2.9. Subvention d'exploitation.....	20
2.10. Produits exceptionnels.....	21
2.11. Charges.....	21
2.12. Engagements à incidence financière.....	24
<b>3. Analyse de la qualité de service.....</b>	<b>26</b>
3.1. Incidents significatifs.....	27
• Crash ULM le 30/04/2022.....	27
3.2. Indicateurs qualité.....	28
3.3. Enquête des usagers.....	30
3.4. Travaux d'amélioration et d'adaptation à envisager.....	31
3.5. Equipements complémentaires renouvelés et mis en œuvre.....	31
3.6. Programme de travaux futurs.....	31
3.7. Certifications et suivi de certifications.....	32
<b>4. Informations relatives à l'exécution du service public délégué.....</b>	<b>42</b>
4.1. Indicateur d'exploitation.....	43
4.2. Analyse de l'activité de la plateforme.....	45
4.3. Forces, faiblesses, opportunités, menaces.....	67



4.4. Actions environnementales .....	68
4.5. Perspectives en termes d'activité .....	72
4.6. Effectifs .....	72
4.7. Analyse de l'évolution des clauses financières .....	75
4.8. Compte rendu technique.....	75
<b>Annexes.....</b>	<b>78</b>
Annexe 1 - Compte d'exploitation 2022 détaillé .....	78
Annexe 2 - Liasse fiscale 2022.....	78
Annexe 3 - Inventaire des biens EAR .....	78
Annexe 4 - Flash infos mensuels 2022.....	78
Annexe 5 - Rapports trimestriels 2022 .....	78
Annexe 6 - Accord collectif .....	78
Annexe 7 - Règlement du fond social .....	78
Annexe 8 - Guide tarifaire 2022.....	78
Annexe 9 - Immobilisations 2022.....	78
Annexe 10 - Attestations d'assurances.....	78
Annexe 11 - Plan de renouvellement des biens.....	78
Annexe 12 - Plan de communication 2022.....	78
Annexe 13 - Récapitulatif des mouvements 2022 .....	78
Annexe 14 - Charte RSE .....	78



# Lexique des abréviations utilisées

**SERA** : Société d'Exploitation de Reims Aéroport

**EAR** : EDEIS AEROPORT REIMS

**LFQA** : Code international de classement géographique à quatre lettres de l'aéroport de Reims

**CEP** : Compte d'Exploitation Prévisionnel

**GER** : Gros Entretien Renouvellement

**DGAC** : Direction Générale de l'Aviation Civile

**DSAC** : Direction de la Sécurité de l'Aviation Civile ; nom de l'entité régionale de la DGAC compétente pour gérer les affaires courantes des aéroports. La DSAC compétente pour l'aéroport de Reims est la DSAC Nord-Est (DSAC N-E), basée à Strasbourg et possédant une antenne à Metz-Nancy-Lorraine

**EASA** : Agence de l'Union européenne pour la Sécurité Aérienne (en anglais : European Union Aviation Safety Agency) ; autorité de régulation européenne dans le domaine de l'aviation civile

**SIA** : Service d'Information Aéronautique

**AFIS** : « Aerodrome Flight Information Service », service d'information de vol fourni par EAR aux équipages et aux aéronefs

**SMS** : Système de Management de la Sécurité

**VFR** : Visual Flight Rules (Vol à Vue)

**IFR** : Instrument Flight Rules (Vol aux instruments)

**MANEX** : Manuel d'Exploitation

**METAR** : Meteorological Aerodrome Report, rapport d'observation météorologique utilisé pour l'aviation

**PCL** : « Pilot Controlled Lightning », télécommande de balisage

**NOTAM** : « Notice to Airmen », messages aux navigants aériens, publiés par les agences d'information aéronautique

**SSLIA** : Service de Sauvetage et de Lutte contre l'Incendie des Aéronefs

**RCO** : Recueil de Consignes Opérationnelles

**VIP** : Véhicule d'Intervention Poudre

**C2FPA** : Centre Français de Formation des Pompiers d'Aéroport



**CHEA** : Conditions d'Homologation et Procédures d'Exploitation d'Aérodrome

**PCN** : Pavement Classification Number, code déterminant les caractéristiques de résistance des pistes destinées aux aéronefs

**PAC** : Plan d'Actions Correctives

**Carte VAC** : « Visual Approach Chart », Carte d'approche à vue

**Carte IAC** : « Instrument Approach Chart », Carte d'approche aux instruments

**COT** : Convention d'Occupation Temporaire

**TSA** : Services d'assistance technique

**VNC** : Valeur Nette Comptable

**CCNTA** : Convention Collective Nationale du Transport Aérien

**JET A1** : Carburant utilisé par les moteurs d'aviation à turbine (turboréacteurs, turbopropulseurs)

**AVGAS** : Carburant utilisé par les moteurs d'aviation à pistons (aussi appelé 100LL ou 110LL)

**GNSS** : « Global Navigation Satellite System », système de positionnement par satellite. Une procédure d'approche GNSS permet de guider par satellite les aéronefs pour le décollage ou l'atterrissage

**DIRECCTE** : Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi

**UAF** : Union des Aéroports Français

**ALFA-ACI** : Association des Aéroports de Langue Française Associée à l'ACI (Airport Council International)



## Synthèse

Dans le cadre du processus de décentralisation prévu par la loi du 13 août 2004 relative aux responsabilités locales, la Ville de Reims est devenue propriétaire de l'aérodrome de Reims Prunay (code OACI : LFQA). Cette décision a été actée au travers d'une convention portant mutation domaniale entre l'Etat et la Ville.

Par la délibération N° CM-12-74 en date du 19 mars 2012, la Ville de Reims a adopté le principe de recourir à une délégation de service public de type affermage pour l'exploitation et l'entretien de l'aérodrome de Reims Prunay.

Aux termes de l'appel à concurrence pour la délégation de service public en question, le Conseil Municipal de la Ville de Reims a décidé d'attribuer dans sa séance du 3 décembre 2012 la délégation de service public à la société SNC-Lavalin.

La Société d'Exploitation de Reims Aéroport (SERA) a été créée le 29 décembre 2012 pour se substituer à la société SNC-Lavalin dans l'exercice de ses obligations afférentes à la convention de délégation de service public.

La convention de délégation de service public de type affermage a été signée le 19 décembre 2012. Conclue pour une durée de 7 ans à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013, celle-ci fixe précisément les missions confiées à la SERA ainsi que les objectifs qui lui sont assignés, dont notamment :

- l'accueil, la surveillance et la sécurité des usagers.
- la gestion des relations avec les occupants.
- l'exécution des tâches aéronautiques (AFIS, SSLIA, assistance notamment).
- la gestion du personnel.
- l'exécution des tâches de sûreté et de sécurité.
- l'entretien des installations, nettoyage et maintenance.

Le 1<sup>er</sup> janvier 2013, suite à la création d'un nouvel établissement public de coopération intercommunal et à la fusion de la communauté d'agglomération « Reims Métropole », de la communauté de communes de Taissy et du rattachement des communes de Sillery, Champigny et Cernay-les-Reims, la compétence aéroportuaire a été transférée de la Ville de Reims vers la Communauté Urbaine du Grand Reims (antérieurement connu sous le nom de Reims Métropole).

Le 31 décembre 2016, les activités du groupe SNC-Lavalin en France ont été cédées à une société fondée d'un partenariat entre deux entreprises françaises : Impact Holding et Ciclad. La société française SNC-Lavalin SAS a ensuite été renommée en Edeis SAS. La reprise reste donc sans effet sur la personnalité morale de la SERA.

Le 28 mars 2018, la Société d'Exploitation Reims Aéroport (SERA) a été renommée en Edeis Aéroport Reims (EAR).

En application de l'article 70 de la convention de délégation de service public, la société EAR établit chaque année un rapport annuel permettant à la Communauté urbaine du Grand Reims d'exercer un



contrôle de la délégation conformément à l'article L.1411-3 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Une nouvelle convention a été établie le 26 novembre 2019 pour une durée de 5 ans à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020. Cette dernière reprend les missions confiées dans la précédente DSP en y intégrant la gestion des conventions d'occupation temporaires.

Le présent rapport permet de dresser un bilan exhaustif de la troisième année civile d'exploitation conformément à l'article 71 de la convention de délégation de service public.





# 1. Rappel des composantes majeures de la société

## 1.1. Rappel des éventuelles modifications statutaires intervenues au cours de l'exercice

En 2022, la fonction de Gérant a été exercée par Monsieur Léo MERME. Aucune modification statutaire n'a été effectuée au cours de l'exercice.

## 1.2. Composition du conseil d'administration (ou assimilé)

Le 31 mars 2016, la Société SNC-Lavalin Aéroports (société filiale à 100% de la société SNC-Lavalin SAS) est devenue associée unique de la SERA au terme d'un apport de titres de SNC-Lavalin SAS à son profit.

Le 30 décembre 2016, la société SNC-Lavalin SAS a été cédée à la société CIPI (groupement composé de la société Impact Holding et Ciclad 5FCPI), qui a procédé à la modification de sa dénomination sociale pour devenir EDEIS. Le 12 janvier 2017, la société SNC-Lavalin Aéroports devenant filiale de la société EDEIS a changé de dénomination sociale pour devenir EDEIS Management. Le 28 mars 2018, la Société d'Exploitation Reims Aéroport (SERA) a été renommée en Edeis Aéroport Reims (EAR). Le 11 juillet 2018, la dénomination sociale de la société EDEIS Management a été changé par EDEIS Concessions.

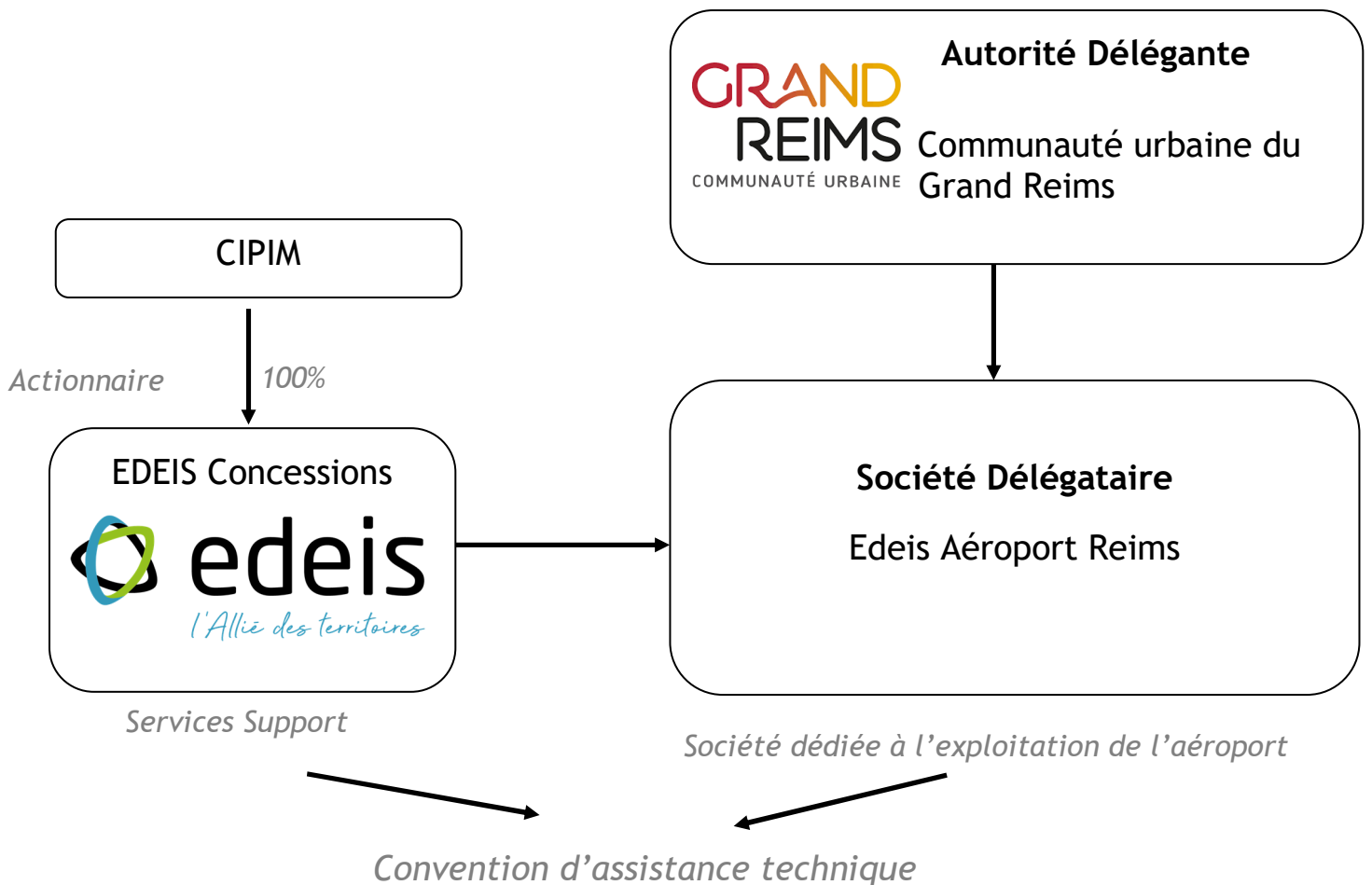
Le montage juridique est rappelé ci-après :

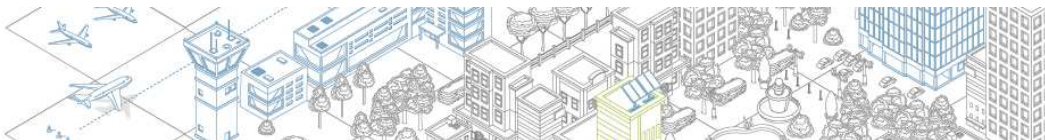
<p style="text-align: center;"><b>STATUTS DE LA SOCIETE DEDIEE</b></p> <p style="text-align: center;"><b>Société Edeis Aéroport Reims</b></p> <p style="text-align: center;"><u>Forme juridique :</u> Société à Responsabilité Limitée (SARL)</p> <p style="text-align: center;"><u>Capital social :</u> 7 500 € détenu à 100% par Edeis Concessions</p> <p style="text-align: center;"><u>Objet social :</u> Exploiter, gérer et développer l'aéroport en application de la convention de délégation de service public.</p>
--



La société EAR et la société SNC-Lavalin Aéroports, devenue EDEIS Concessions, ont conclu une convention d'assistance technique afin de faire bénéficier à la société EAR des services supports et expertises disponibles au sein de la Société EDEIS (ressources humaines, service juridique, ingénierie aéroportuaire...). EDEIS Concessions organise tout un réseau de services autour de la société dédiée pour prendre en charge et gérer tout au long du marché de service l'exploitation et l'entretien de l'aéroport de Reims.

La société EAR, titulaire de la délégation de service public est l'interlocuteur unique de l'autorité délégante pendant la durée de la Délégation.



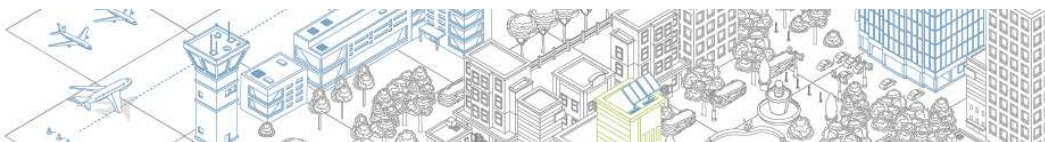


## 2. Données comptables

### 2.1. Compte de résultat pour l'exploitation

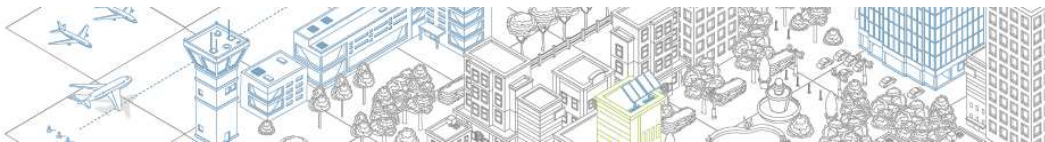
Le compte de résultat 2022 détaillé de l'exploitation de l'aéroport figure en annexe du présent rapport. Toutefois, afin de faciliter l'analyse du résultat 2022, un compte de résultat simplifié est établi ci-dessous et est associé au compte d'exploitation prévisionnel du contrat de délégation.

	CEP 2022	Réalisé	Var%
<b>PRODUITS</b>			
Redevances aéronautiques	63 288	76 827	21%
Forfait de toucher - tourisme (basés)			
Forfait de toucher - affaire			
Redevance d'atterrissage	43 724	45 227	3%
Redevance de balisage	3 105	4 531	46%
Redevance de stationnement	9 104	12 413	36%
Redevance passager	2 197	1 422	-35%
Redevance AFIS	5 158	13 233	157%
Redevances commerciales	141 908	89 402	-37%
Assistance	17 905	21 552	20%
Redevance/commissions/vente carburant	124 002	61 177	-51%
Autres redevances commerciales		6 673	
Redevances domaniales	62 469	62 612	0%
Location des terrains	1 845	15 469	738%
Location des bâtiments	60 624	47 143	-22%
Autres Redevances domaniales			
<b>Sous-total Chiffre d'Affaires</b>	<b>267 675</b>	<b>228 842</b>	<b>-15%</b>
Subventions d'exploitation Etat	74 712	114 756	54%
Contribution Grand Reims	213 508	238 099	12%
<b>Sous-total Contributions publiques</b>	<b>288 220</b>	<b>352 856</b>	<b>22%</b>
Reprises sur provisions et transferts de charges		2 171	
Reprise au compte GER	13 877	19 201	38%
Autres produits		3 691	
<b>TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>569 762</b>	<b>606 761</b>	<b>6%</b>

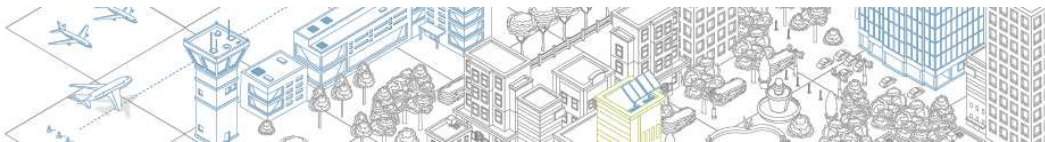


	CEP 2022	Réalisé	Var%
<b>CHARGES</b>			
Achats et autres approvisionnements	70 077	107 510	53%
Carburants	1 700	3 207	89%
Energie, eau	6 800	6 246	-8%
Locations	2 500	17 985	619%
Gros entretien (Programme GER)	13 877	19 201	38%
Entretien et réparation (Station Jet A1/Avgas)	3 000		-100%
Entretien et réparation (bâtiments et agencements)	14 000	12 404	-11%
Entretien et réparation (équipements et maintenance)	14 500	19 211	32%
Assurances	3 900	6 611	70%
Autres achats et approvisionnements	9 800	22 645	131%
<b>Charges externes</b>	<b>128 580</b>	<b>131 493</b>	<b>2%</b>
Personnel extérieur	1 000	2 210	121%
Rémunération d'intermédiaire METEO France	16 000	16 992	6%
Rémunération d'intermédiaire et honoraires	12 500	12 050	-4%
Publicité, publication, relations publiques	6 500	1196,82	-82%
Déplacements, missions et réceptions	3 500	6 152	76%
Frais postaux et télécommunication	2 800	4 268	52%
Services bancaires et assimilés	1 800	4 425	146%
Frais de siège et services support	45 300	47 443	5%
Redevance domaniale	36 780	37 252	1%
Autres charges externes	2 400	-496	-121%
<b>Impôts et taxes</b>	<b>23 780</b>	<b>14 687</b>	<b>-38%</b>
Impôts, taxes et versements assimilés	5 300	8 892	68%
Taxe sur les salaires	9 580	0	-100%
Contribution Economique Territoriale	4 312	3329	-23%
Taxe foncière	0	0	
Taxes sur véhicules des Sociétés	1 788	2021	13%
Autres impôts et taxes	2 800	444,82	-84%
<b>Charges de personnel</b>	<b>283 600</b>	<b>318 344</b>	<b>12%</b>
Rémunérations	212 200	237 855	12%
Charges	71 400	80 490	13%
<b>Autres charges (à préciser)</b>			
Rémunération EDEIS Concessions	40 000	40 000	0%
<b>TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>546 036</b>	<b>612 034</b>	<b>12%</b>

Excédent Brut d'Exploitation		23 726	-5 273	-122%
------------------------------	--	--------	--------	-------



Dotations aux amortissements et provisions		22 500	35 809	59%
	Dotations aux amortissements	2 500	2 486	-1%
	Dotations au compte GER	20 000	20 000	0%
	Autres dotations aux provisions (à préciser)		13 323	
<b>Résultat d'exploitation</b>		<b>1 226</b>	<b>-41 082</b>	<b>-3451%</b>
Charges financières		1 125		
	Intérêts des emprunts	225		
	Autres charges financières	1 000		
Produits financiers			1 982	
Charges exceptionnelles		1	606	
	Charges exceptionnelles	1	606	
Produits exceptionnels		0	8 057	
<b>Résultat avant IS</b>		<b>0</b>	<b>-31 649</b>	



## 2.2. Liasse fiscale

La liasse fiscale de l'année 2022 est présentée en annexe du présent rapport.

## 2.3. Etat du patrimoine immobilier - inventaire

Le patrimoine immobilier est conforme à l'inventaire présenté en annexe du présent rapport. L'inventaire d'entrée de délégation a été établi au cours de l'exercice 2021 en accord avec le Grand Reims.

## 2.4. Situation des biens et immobilisations

Les dotations aux amortissements sont présentées en annexe.

## 2.5. Suivi du programme d'investissement

Le contrat de délégation de service public est de type affermage. Par conséquent, le fermier ne supporte pas d'investissement.

Un état des investissements effectués par le Délégant est mentionné dans la partie suivante.

## 2.6. Suivi du programme de maintenance, de renouvellement et de travaux

### 2.6.1. Travaux réalisés par le Grand Reims

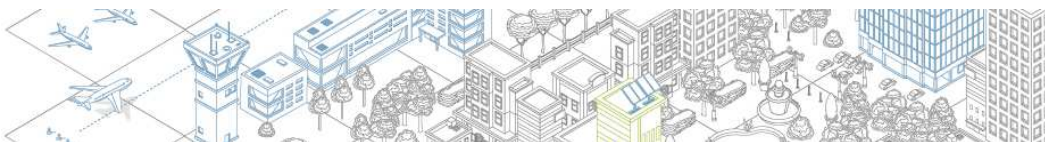
Le Grand Reims en 2022 a réalisé les travaux suivants :

- Reprise des bordures endommagées du chemin qui mène au restaurant
- Démolition du hangar Reims Montgolfière libéré en décembre 2021 et en très mauvais état.

### 2.6.2. Opérations de renouvellement effectuées par le Délégataire (GER)

Dans le cadre du programme de GER (Gros Entretien Renouvellement) de la délégation, les renouvellements suivants ont été effectués en 2022 par le Délégataire :

Description	Fournisseur	Montant H.T.
<i>Achat d'une nouvelle tondeuse Bioethanol</i>	Collard et Fils	9 383
<i>Changement de la carte enregistreur Tour de Contrôle</i>	Phone-IP	3 682
<i>Nettoyage des cuves carburant</i>	Osis	7 812
<i>Re barèmage</i>	Maten Métrologie	4 584
<i>Assistance</i>	EROM95	1 688
<i>Abris stations carburants</i>	EROM95	2 108

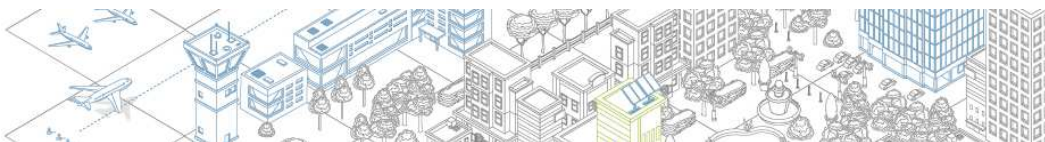


<b>Total</b>	<b>29 257</b>
--------------	---------------

### 2.6.3. Opérations d'entretien

Le tableau ci-dessous précise toutes les opérations d'entretien et de contrôles effectuées en 2022 :

Prestataire	Prestation	Engagement	Périodicité de la prestation	Date de vérification obligatoire ou réalisée
<b>Action Propreté</b>	Nettoyage des locaux	Contrat	2 fois par semaine	S/O
<b>COPRECS</b>	Entretien chaudière	Contrat annuel (depuis septembre 2013)	Annuelle	30/08/2022
<b>COPRECS</b>	Nettoyage des conduits de cheminée	Contrat	Annuelle	30/08/2022
<b>COPRECS</b>	Entretien des climatiseurs	Contrat annuel (depuis septembre 2013)	Annuelle	11/04/2022
<b>INDELEC</b>	Entretien et Maintenance Borne de recharge électrique	Contrat	Annuelle	18/03/2022
<b>SAPIAN</b>	Entretien des extincteurs	Sur devis	Annuelle	30/11/2022
<b>SAPIAN</b>	Eclairage Sécurité BAES	Sur devis	Annuelle	30/11/2022
<b>VERITAS</b>	Vérification des installations électriques	Contrat	Annuelle	07/01/2022
<b>Météo France</b>	Fourniture des données météo et maintenance des instruments	Contrat	Intervention à la demande ou sur initiative de Météo France	Plusieurs interventions au cours de l'année.
<b>EROM95</b>	Amélioration station AVGAS	Sur devis	Intervention à la demande	Plusieurs interventions au cours de l'année.



<b>EROM95</b>	Travaux sur station Jet	Sur devis	Intervention à la demande	Plusieurs interventions au cours de l'année.
<b>SEPS</b>	Nettoyage des séparateurs	Contrat	Annuelle	08/09/2022
<b>TOKHEIM</b>	Métriologie des stations	Sur devis	Annuelle	27/04/2022
<b>EFFICIENCE</b>	Maintenance balisage + télécommande	Contrat	Semestrielle	20/05/2022 27/09/2022
<b>EFFICIENCE</b>	Maintenance éclairage de piste	Sur devis	Devis ponctuels à la demande	Plusieurs interventions au cours de l'année
<b>MILESYS</b>	Maintenance enregistreur numérique	Contrat	Annuelle	05/01/2022
<b>HECHT</b>	Entretien des espaces au sol	Contrat	A la demande ou sur initiative de Mr Hecht	S/O
<b>DEMOLIN</b>	Entretien du groupe électrogène de secours	Sur devis	Selon besoin	21/04/2022
<b>SUEZ</b>	Mesures de glissances	Sur devis	Devis ponctuels à la demande	18/10/2022
<b>ABC AUTOMATISMES</b>	Portes automatiques Hall aéroport	Contrat	Annuelle	07/11/2022
<b>EAR</b>	Entretien espaces verts		Tout au long de l'année et selon pousse	
<b>EAR</b>	Entretien Station Météo	Contrat	1 fois par semaine	





#### 2.6.4. Véhicule SSLIA

La révision annuelle du véhicule SSLIA et le Contrôle Technique ont été décalés au mois de février 2022 afin de concorder avec les dates de formation SSLIA (initiale et recyclage) ainsi qu' une formation initiale SPPA et limiter ainsi la nécessité de placer le service SSLIA en Niveau 1.

Les essais routiers annuels du véhicule ont eu lieu le 24/02/2022.

Les essais poudre ont également eu lieu en 24/02/2022. Le nettoyage et le reconditionnement ont pu avoir lieu le même jour.

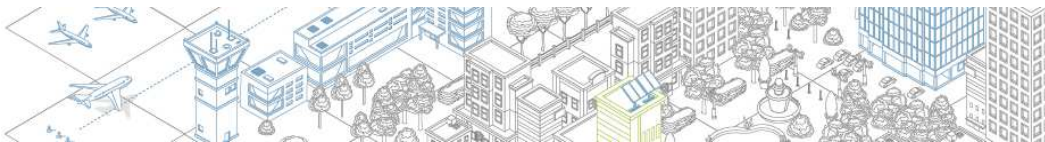


#### 2.6.5. Alarme bâtiment

L'alarme bâtiment n'a connu aucune panne. Aucune indisponibilité du système n'a été constatée. Le système de surveillance est performant.

#### 2.6.6. Climatisation/ Chauffage

Les systèmes de chauffage et de climatisation ont été révisés conformément aux contrats de maintenance.

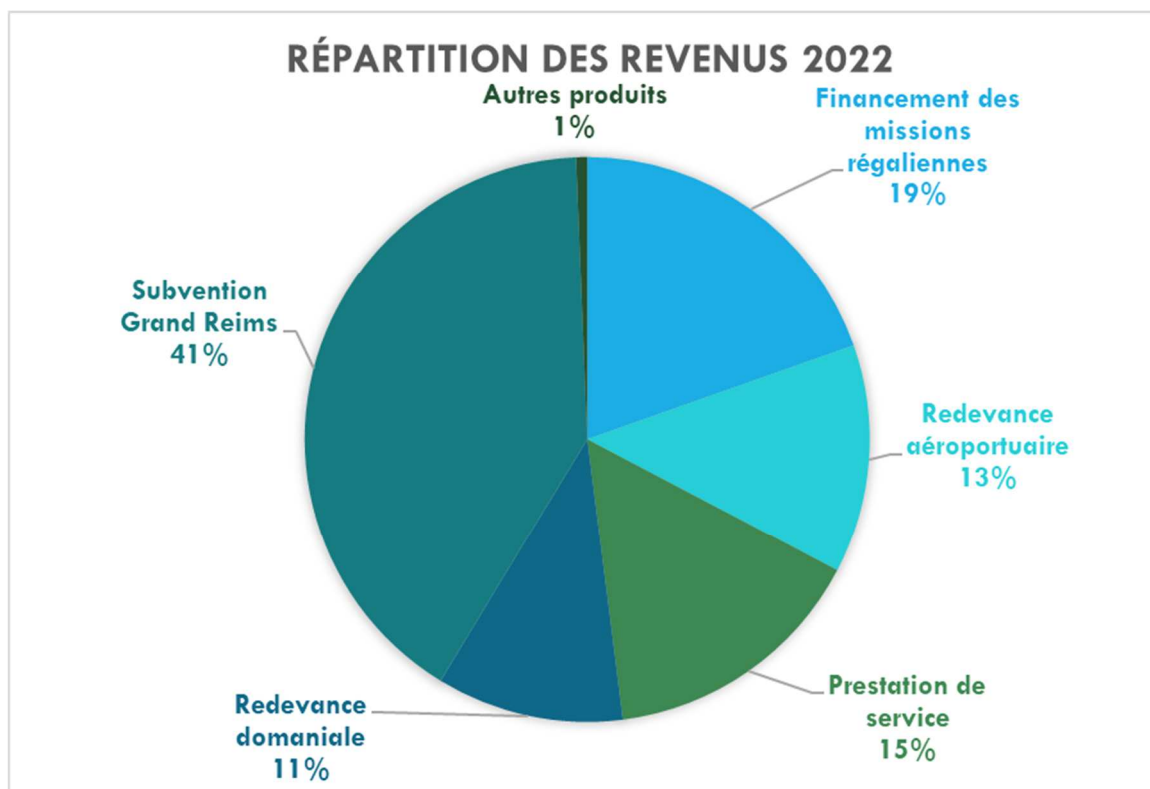


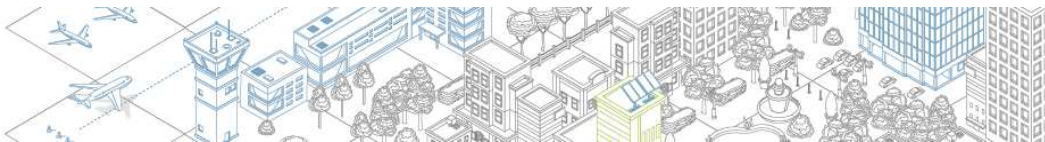
## 2.7. Compte-rendu des éléments financiers liés à la délégation

Une comparaison est effectuée dans la présente partie entre le prévisionnel contractuel (« CEP ») et le réalisé 2022 (« Réalisé »). A noter que cette comparaison s'effectue sans neutralisation de l'inflation enregistrée entre 2019 et 2022.

### 2.7.1. Revenus

Pour l'année 2022, la répartition des revenus est la suivante. Les différents postes sont détaillés dans la suite du rapport.





### 2.7.1.1. *Redevances règlementées*

Ces redevances comprennent les redevances d'atterrissage, de balisage, de stationnement de passagers et la redevance AFIS :

	CEP 2022	Réalisé	Variation
<b>Redevances aéronautiques</b>	63 288	76 827	21%
Forfait de toucher - tourisme (basés)			
Forfait de toucher - affaire			
Redevance d'atterrissage	43 724	45 227	3%
Redevance de balisage	3 105	4 531	46%
Redevance de stationnement	9 104	12 413	36%
Redevance passager	2 197	1 422	-35%
Redevance AFIS	5 158	13 233	157%

Les montants perçus pour l'année 2022 sont en hausse par rapport à ce qui a été prévu. Plusieurs éléments sont à prendre en compte concernant cette hausse :

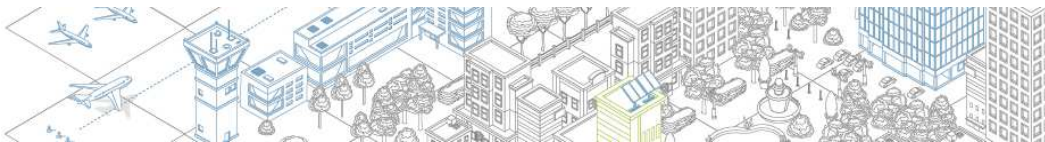
- Avec une légère hausse des vols affaires, l'activité 2022 avec 28 497 mouvements a été la meilleure année depuis 2002, majoritairement grâce à l'aviation générale et de loisirs.
- La hausse des redevances d'atterrissages est limitée la faible hausse de l'aviation d'affaires, mais soutenue par le retour des vols extérieurs de l'aviation générale et de loisirs.
- Les redevances balisage sont en hausse avec un peu plus vols de nuit.  
Les redevances passager et de stationnement sont en hausse, elles suivent la hausse de l'activité.
- La redevance AFIS a été mise en place en 2021 et contribue pratiquement à elle seule à la surperformance par rapport aux prévisions contractuelles.

### 2.7.1.2. *Prestations de services*

Les prestations de services comprennent les frais d'assistance, qui englobent notamment les prestations supplémentaires (ouvertures) et les commissions sur les carburants.

Le revenu total lié aux prestations de service en 2022 est en baisse par rapport à ce qui a été prévu et peut être analysé comme suit :

- Les assistances sont en baisse en corrélation avec la baisse des vols d'affaires.
- Dans ces revenus « Assistances » sont comptabilisés également les ouvertures exceptionnelles des services AFIS et carburant. Ces revenus résistent grâce à ces dernières.
- Les commissions carburant suivent la baisse du volume de carburant vendu.



### 2.7.1.3. Conventions d'occupation temporaires

	CEP 2022	Réalisé	Variation
Redevances domaniales	62 469	62 212	0%
Location de terrains	1 845	15 469	738%
Location des bâtiments	60 624	47 143	-22%
Autres redevances domaniales			

Les redevances domaniales sont en adéquation avec le CEP, ce résultat est consécutif au travail de réajustement des tarifs pour une meilleure équité entre les usagers basés tout au long de la DSP.

## 2.8. Remboursement des missions régaliennes

L'augmentation de la subvention mission régalienne s'explique notamment par l'inflation (salaires, sous-traitance, énergie, etc.), ainsi qu'une meilleure prise en compte des charges afférentes aux missions régaliennes assurées par l'exploitant pour le compte de l'Etat.

## 2.9. Subvention d'exploitation

Conformément au contrat de délégation, la contribution annuelle est forfaitaire et doit être actualisée chaque année. Cette contribution est de 238 099 euros pour l'année 2022.

A titre indicatif, l'actualisation prévue pour la subvention pour les exercices concernés conformément aux dispositions contractuelles de la convention de DSP est la suivante :

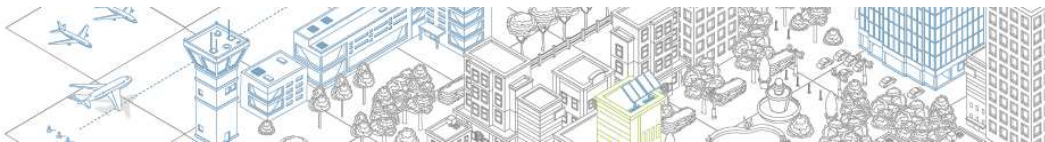
En euros constant HT	2020	2021	2022	2023	2024
SFE	232 991 €	226 506 €	213 508 €	201 080 €	182 633 €

La subvention forfaitaire d'exploitation est versée en deux acomptes selon le calendrier suivant :

- 50 % à la date du 15 mars pour l'année n,
- Le solde à la date du 15 septembre.

Cette contribution est actualisée de la manière suivante :

$$CFEn = CFEo [0,15 + (0,45(\text{Salaires } n / \text{Salaires } o)) + (0,40(\text{FSD}1n / \text{FSD}1o))]$$

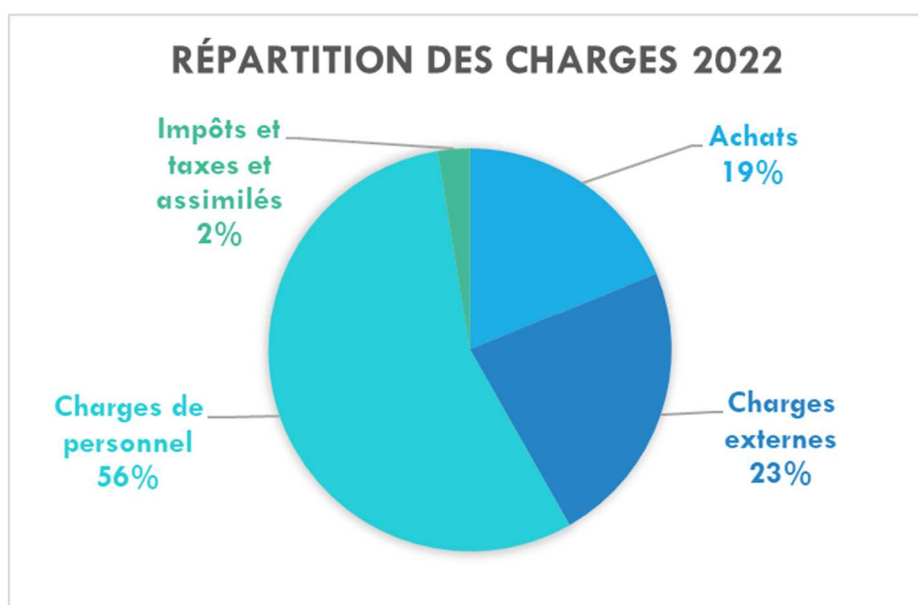


## 2.10. Produits exceptionnels

Le produit exceptionnel de 8 057€ correspondant aux rattrapages de taxes aéroports entre 2017 et 2022.

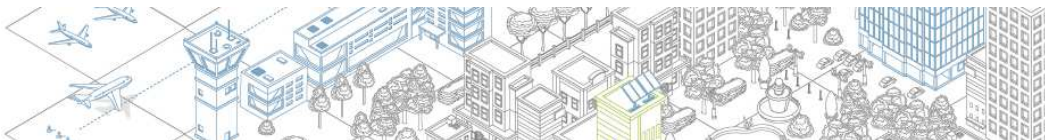
## 2.11. Charges

Pour l'année 2022, la répartition des charges est la suivante. Les différents postes sont détaillés dans la suite du rapport.



### 2.11.1. Achats

Achats et autres approvisionnements	70 077	107 510	53%
Carburants	1 700	3 207	89%
Energie, eau	6 800	6 246	-8%
Locations	2 500	17 985	619%
Gros entretien (Programme GER)	13 877	19 201	38%
Entretien et réparation (Station Jet A1/Avgas)	3 000		-100%
Entretien et réparation (bâtiments et agencements)	14 000	12 404	-11%
Entretien et réparation (équipements et maintenance)	14 500	19 211	32%
Assurances	3 900	6 611	70%
Autres achats et approvisionnements	9 800	22 645	131%



Les achats sont effectués avec une extrême vigilance et maîtrisés, compte tenu de leur impact direct sur le résultat. Pour autant ces actions sont limitées par les effets de l'inflation sur les produits manufacturés (+4,6%) et sur l'énergie (+15,1%), notamment :

- Les charges de fuel ont doublé ;
- La facture d'électricité reste maîtrisée en dépit de l'inflation sur les produits énergétiques, l'extrême vigilance de chacun pour la maîtrise de la consommation est avérée. Toutefois en raison des engagements pris au niveau de l'ACA 3 et de la réduction de l'empreinte carbone, l'utilisation de l'électricité sera priorisée par rapport à l'usage du fuel domestique pour le chauffage.
- Achats GER : 29K€ ont été consacrés au renouvellement et aux gros entretien (nouvelle tondeuse, nettoyage des cuves, remplacement des cartes de l'enregistreur en vigie).

### 2.11.2. Charges externes

	CEP 2022	Réalisé	Variation
<b>Charges externes</b>	128 580	131 493	2%
Personnel extérieur	1 000	2 210	121%
Rémunération d'intermédiaire METEO France	16 000	16 992	6%
Rémunération d'intermédiaire et honoraires	12 500	12 050	-4%
Publicité, publication, relations publiques	6 500	1196,82	-82%
Déplacements, missions et réceptions	3 500	6 152	76%
Frais postaux et télécommunication	2 800	4 268	52%
Services bancaires et assimilés	1 800	4 425	146%
Frais de siège et services support	45 300	47 443	5%
Redevance domaniale	36 780	37 252	1%
Autres charges externes	2 400	-496	-121%

Les charges externes sont en hausse de 2 % par rapport au CEP mais restent maîtrisées sur l'exercice.

Les frais postaux et de télécommunication sont en forte hausse de 52 %, une étude sur de nouveaux contrats téléphoniques et internet a été réalisée et un changement de fournisseur (Hexanet iso Orange) a été opéré lors du passage à la fibre.

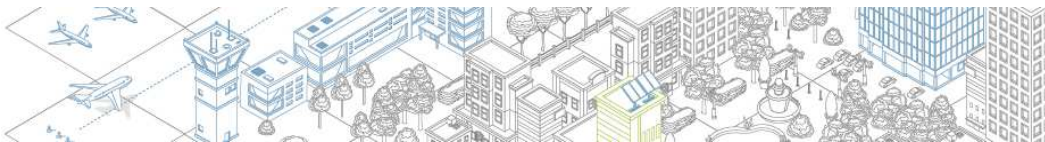
### 2.11.3. Charges exceptionnelles

Les charges exceptionnelles sur l'exercice 2022 sont de 606 euros

### 2.11.4. Impôts et taxes

L'état des impôts et taxes s'élève à 14 687 € contre 23 780 € prévus pour l'année.

### 2.11.5. Charges de personnel



Charges de personnel	283 600	318 344	12%
Rémunérations	212 200	237 855	12%
Charges	71 400	80 490	13%

En 2022, les charges de personnel s'établissent à 318 344 € contre 283 600 € prévues.

Ces charges de personnels sont en forte hausse par rapport à la prévision en raison de trois points :

- Rémunérations du personnel : en augmentation par rapport à 2021 en raison de la fin des exonérations sociales et patronales accordées par l'Etat pendant la période COVID ;
- Augmentation des salaires en raison des augmentations de branche ;
- Retour à un effectif nominal sur une année complète

#### 2.11.6. Autres charges de gestion courante

Aucun montant n'a été affecté à cette rubrique pour 2022.

#### 2.11.7. Reprise provision GER

La reprise sur provision GER de l'exercice 2022 s'élève à 29 257€. (Voir tableau § 2.6.2)

#### 2.11.8. Rémunération du délégué

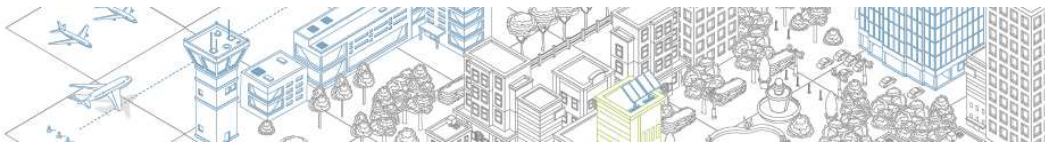
La rémunération du délégué s'élève à 40 000 €.

#### 2.11.9. Redevance variable

En complément à la redevance domaniale fixe d'un montant de 30 458,75 euros, une double redevance variable est versée annuellement à l'autorité concédante dans les trente jours qui suivent l'assemblée générale de la société EDEIS Aéroport Reims. La double redevance variable se définit par l'addition des deux redevances suivantes :

- 1) La première redevance variable est calculée par tranche et par application d'un taux sur une assiette constituée du chiffre d'affaires (hors revenus de la taxe d'aéroport et hors achats et prestations revendus) de la Concession, conformément à l'article 34.2 de la convention de DSP.

Tranches d'assiette		Taux applicable
Tranche 1	De 0 à 250.000 euros HT	2,5%
Tranche 2	De 250.000 à 500.000 euros HT	3,0%
Tranche 3	Au-delà de 500.000 euros HT	4,0%



- 2) La deuxième redevance variable est calculée par application d'un taux de 25 % du résultat courant avant impôts au-delà d'un seuil de 25 000 euros, dans le cas d'un report à nouveau positif.

Exemple de calcul de la double redevance :

Le calcul de la première redevance variable, tel que défini précédemment, est présenté dans le formulaire financier à l'onglet « CEP\_EDEIS\_Consolidé » à partir de la ligne 125 et repris ci-après

euros constant HT (valeur 1er janvier 2019)				2020	2021	2022	2023	2024
<b>Tranches de C.A.</b>								
Chiffre d'affaires (hors revenus de la taxe d'aéroport)				245 398	255 763	267 664	279 991	293 557
- Achats et prestations revendus								
Base de calcul de la redevance variable sur le C.A.				245 398	255 763	267 664	279 991	293 557
	<u>De</u>	<u>à</u>	<u>Taux</u>					
Tranche 1	0	250 000	2,5%	245 398	250 000	250 000	250 000	250 000
Tranche 2	250 000	500 000	3,0%	0	5 763	17 664	29 991	43 557
Tranche 3	500 000		4,0%					
<b>Redevance domaniale (partie variable)</b>				<b>6 135</b>	<b>6 423</b>	<b>6 780</b>	<b>7 150</b>	<b>7 557</b>

Dans le réalisé 2022, le chiffre d'affaire hors revenus de la taxe aéroport est de 228 842€. La première redevance variable retenue pour 2022 est donc de  $(228\ 842 \times 2,5\%) : 5\ 721,5\ €$ . Le résultat avant impôts étant inférieur à 25 000 €, la deuxième redevance est nulle sur cet exercice 2022.

## 2.12. Engagements à incidence financière

### 2.12.1. Accord d'adaptation à la CCNTA

L'accord social signé par tous les salariés et mis en place en début d'année 2013 a été amendé le 01/07/2021. Cet accord et son amendement est présenté en annexe du présent rapport.

### 2.12.2. Règlement intérieur fonds social

Afin de compenser la perte des avantages liés au comité d'entreprise de l'exploitant présent jusqu'au 31/12/2012, un fonds social a été créé à destination des salariés de la société EAR. L'employeur abonde à hauteur de 0,5% de la masse salariale de la société.

Le règlement intérieur est présenté en annexe au présent contrat.

### 2.12.3. Contrat de crédit-bail pour le véhicule incendie

Il n'y a pas de contrat de crédit-bail en court





#### 2.12.4. Sous-traitance

Une seule prestation peut être considérée comme sous-traitée :

- EDEIS : convention d'assistance technique



## 3. Analyse de la qualité de service



## 3.1. Incidents significatifs

### 3.1.1. Incidents d'exploitation

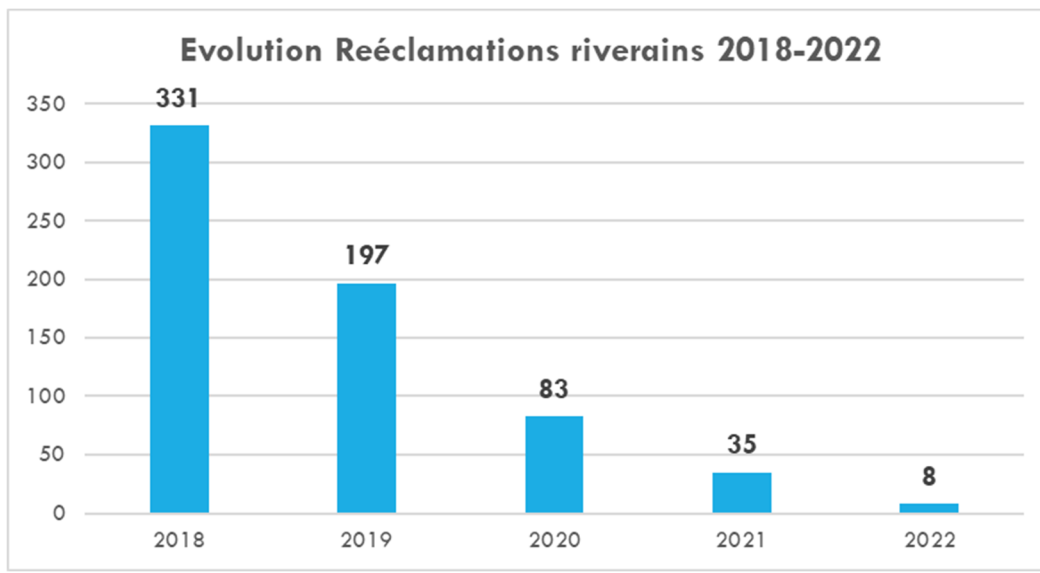
- **Crash ULM le 30/04/2022**
  - 13h42 un ULM de type ZENAIR 51ZX s'est crashé au décollage, l'intervention immédiate du pompier, la mise en sécurité du pilote légèrement blessé ainsi que de l'aéronef, ont été gérées de façons très efficaces par les 2 agents EDEIS présents ce jour-là.
  - Le blessé a été confié rapidement aux soins des pompiers du Grand Reims qui ont été prévenus.
  - La BGTA ainsi que la gendarmerie de Taissy, ont procédé aux relevés règlementaires.
  - Les démineurs ont été également déclenchés afin de désarmer le système pyrotechnique du parachute de secours présent sur ces aéronefs.
  - Enfin après 3 heures de fermeture, la piste a pu être réouverte, grâce au concours et à la solidarité des usagers basés, notamment M Marcaille qui ont fourni du matériel (mini grue et plateau) qui ont permis de dégager l'épave.



## 3.2. Indicateurs qualité

### 3.2.1. Plaintes, réclamations, suggestions

#### 3.2.1.1. *Étude des réclamations de riverains*



8 réclamations de riverains ont été remontées jusqu'à fin décembre 2022 (-23 % par rapport à 2021). Toutes les plaintes émanent de la même zone.



Les problèmes soulevés sont majoritairement liés au bruit généré par les vols, et à l'activité de nuit. Dans tous les cas, une réponse est apportée à chaque remarque reçue.

#### 3.2.1.2. *Analyse des réclamations*

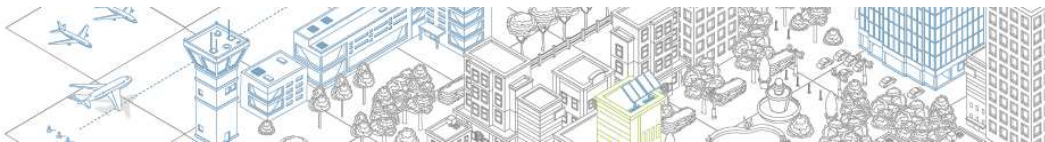
85 % des réclamations sont déposées pour des constats en dehors des horaires de service de la tour de contrôle.

100 % des réclamations mentionnent des nuisances sonores et le non-respect des « couloirs »

La moitié des plaintes concernant les atterrissages ne devraient pas donner lieu à des réclamations car elles résultent d'une arrivée « normale ».

Ces arrivées sont soit :

- Une arrivée IFR qui suivent une trajectoire publiée,



- Une arrivée dans le circuit de piste beaucoup plus haut que la hauteur minimale de survol.

Les causes identifiées pour ces réclamations sont essentiellement :

- La méconnaissance de l'environnement pour les appareils extérieurs,
- Les mauvaises habitudes prises depuis des années (arrivées de plus en plus axiales),
- L'arrivée non standard qui peut surprendre pour un atterrissage.

Les moyens mis en œuvre :

- Maintien de la trajectoire publiée sur la carte VAC,
- Nombreux rappels sur la fréquence,
- Rappels au sol avec les équipages,
- Plus de contacts avec les élus pour prévenir si activités particulières connues- Analyse systématique (type de vol, expérience AFIS, trajectoire réelle...)
- Réponse à chaque « plaignant »,
- Rappels aux équipages (fréquence ou sol) si besoin,
- Travail entre Edeis/France Tandem/Seine et Paris Contrôle pour modification du circuit de montée. Résultats très positifs.
- Une communication importante a été et est toujours menée quotidiennement auprès des usagers de l'aéroport (basés et extérieurs) afin que les procédures de décollage et d'atterrissage soient parfaitement connues et respectées.

Les efforts réalisés par toute l'équipe de l'aéroport et des usagers portent leurs fruits au regard de la poursuite de la baisse des plaintes en 2022.

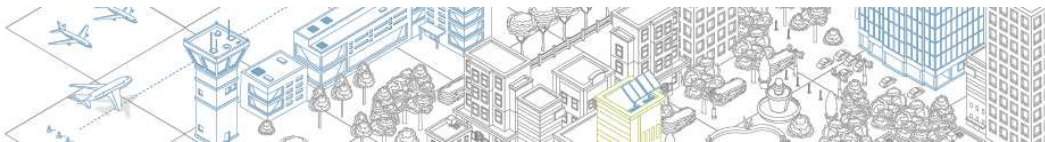
### 3.2.2. Respect des horaires d'ouverture

Les horaires d'ouverture ont été respectés durant l'année 2022.

En dehors des horaires d'ouverture publiés, Edeis est en mesure de déclencher au minimum un agent pour répondre à toute demande d'ouverture exceptionnelle.

Lors de l'exercice 2022, Edeis a assuré :

- 26 ouvertures AFIS en dehors des horaires publiés,
- 16 ouvertures carburant en dehors des horaires publiés.



### 3.3. Enquête des usagers

#### 3.3.1. Indicateurs de satisfaction 2022

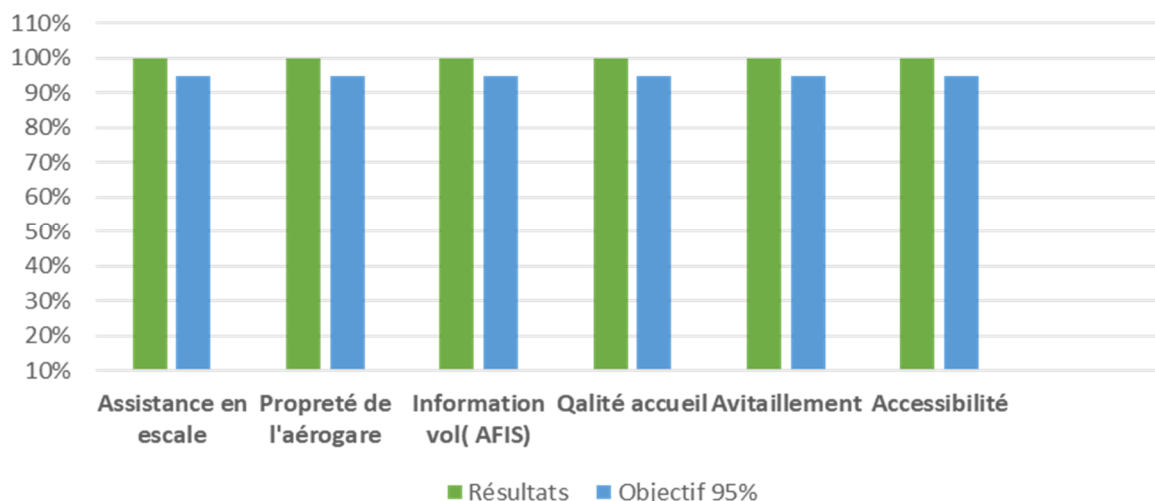
##### Indicateur de satisfaction

$$\text{Indicateur satisfaction} = \frac{\text{Nombre de réponses "Très satisfait" et "Satisfait"}}{\text{Nombre total de réponses}}$$

16 usagers ont répondu à l'enquête de satisfaction

Une mobilisation des agents est nécessaire en 2023 afin d'inviter plus d'usagers à répondre à cette enquête de satisfaction. Suite à la période de pandémie, il a été en effet constaté une plus faible propension à remplir des questionnaires tablettes de la part des usagers de l'aéroport.

#### Résultats enquêtes de satisfaction

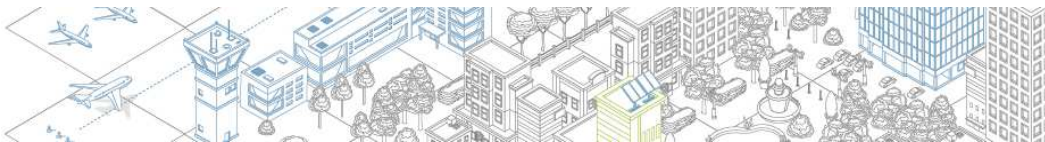


#### 3.3.2. Mesures correctives et améliorations

Les axes de progrès identifiés concernent les services additionnels pouvant être rendus par l'aéroport.

Il s'agit notamment des éléments suivants :

- Amélioration de la desserte du centre-ville de Reims depuis la plateforme.  
Un accord a été trouvé avec le loueur « Entreprise » concernant la possibilité offerte aux usagers de louer un véhicule chez ce dernier (information disponible sur le site internet de l'aéroport) avec une mise à disposition et un retour directement sur le site de l'aéroport sans frais supplémentaires.



- Une borne électrique pour recharger des véhicules a été installé en 2021. Les travaux ont été réalisés la dernière semaine de Mars 2021. Un tarif de lancement attractif à 35 centimes/Kwh a été mis en place. Le nombre de recharge n'est pas encore significatif.
- En 2022, 72 recharges ont été opérées.

### 3.4. Travaux d'amélioration et d'adaptation à envisager

Les travaux suivants sont à envisager sur la plateforme :

- Mise en place d'un arrêt de bus
- Réfection de la peinture des places et des sens de circulation du parking public
- Partenariat Maisons de Champagne
- Mise en peinture des toits des hangars (estimation 40k€) -> un projet de remplacement des toitures est en cours d'étude par le Grand Reims
- Ajouts de 4 places de parking devant l'aérogare suite installation de la borne de recharge électrique -> à définir
- Réfection du panneau accueil / Plan de la zone
- Marquage taxiway/parking avion/points d'attente (CHEA) -> travaux à prévoir pour 2023 (8ke)
- Réfection piste en herbe -> difficultés pour identifier un prestataire
- Relevé d'obstacles pour le transfert des procédures -> validé, dossier envoyé la DGAC.
- Projet de translation de la piste
- Création d'abris pour les stations carburant (en cours).

### 3.5. Equipements complémentaires renouvelés et mis en œuvre

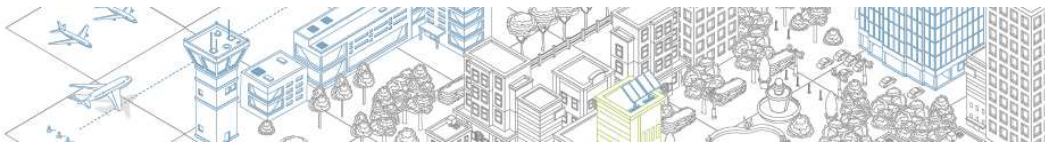
Edeis a procédé au remplacement des équipements suivants en 2022:

- Novembre : nettoyage des cuves carburant , re-barémage et test acoustique 16k€
- Début décembre : Changement de la carte enregistreur des communications TWR 3,7k€
- Début décembre : Arrivée d'une nouvelle tondeuse (bioéthanol) 9k€

### 3.6. Programme de travaux futurs

Afin d'améliorer la qualité de service mais également de répondre aux normes en termes de sécurité, les travaux suivants sont prévus :

- Rénovation des barrières séparant la surface appartenant au restaurant,
- Rénovation de l'extérieur du bâtiment aérogare,
- Rénovation du sol de l'aérogare,
- Rénovation du bureau d'accueil,
- Installation d'un éclairage extérieur pour l'accès piéton de nuit,

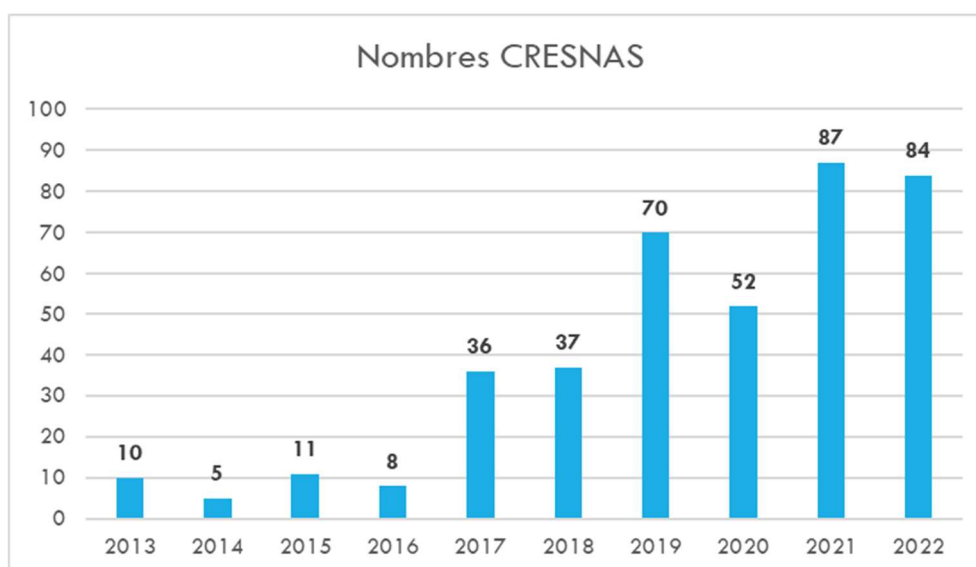


## 3.7. Certifications et suivi de certifications

### 3.7.1. AFIS/Sécurité Aérienne

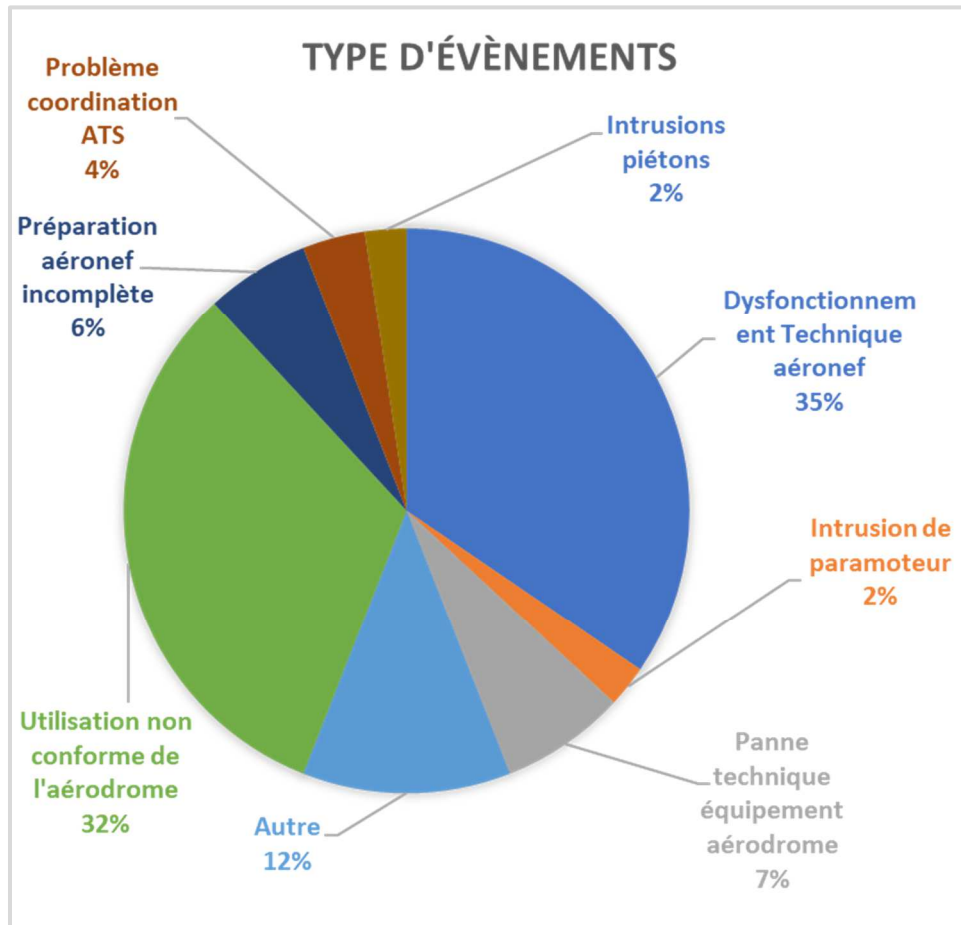
Pour rappel les comptes-rendus d'évènements de sécurité de la navigation aérienne (CRESNA) sont des notifications d'évènements rendus obligatoires dans le cadre de la certification de prestataire de navigation aérienne AFIS délivrée par la DGAC.

Un total de 84 CRESNA notifiés par EAR à la DGAC au cours de l'année 2022, ce qui fait de l'aéroport de Reims l'entité générant le plus de notification d'évènements au sein du réseau Edeis.



Le nombre est stable par rapport à 2021. Ils se répartissent de la façon suivante :





Ce tableau démontre une appropriation de la culture sécurité de la part des agents et de l'ensemble de l'organisation, amenant à notifier des événements dûment analysés, par exemple :

- Un ULM s'est crashé au décollage le 1<sup>er</sup> avril, fort heureusement aucun blessé n'a été à déplorer. En revanche l'aéronef a subi de lourds dégâts matériels. Intervention rapide de l'équipe Edeis aéroport de Reims, qui a pu compter sur l'entraide d'autres usagers de la plateforme, en particulier M. Marcaille, mais également de M. Hetcht, ce qui a permis de dégager l'avion endommagé et de rouvrir la piste très rapidement. La BGTA est également intervenue, un rapport a été établi.



### 3.7.2. AFIS/Sécurité Aérienne

Edeis Concessions, depuis maintenant plus de 10 ans, développe une expertise reconnue dans le domaine de la certification des Prestataires de Navigation Aérienne (PSNA) AFIS :

- 12 services AFIS directement gérés (certification, formation) ;
- Plus de 35 agents AFIS salariés ;
- 3 agents AFIS formés annuellement en moyenne ;
- 2 services AFIS dont Edeis Concessions assure le suivi de certification et l'animation du système de gestion de la sécurité (SMS) ;
- Des experts dédiés au siège du groupe, centralisant un pilotage de la fonction AFIS.

En 2022, un pas supplémentaire a été franchi dans la gestion de nos différents services AFIS.

#### 3.7.2.1. *Un certificat PSNA unique*

Depuis avril 2022, Edeis concessions a organisé ses différentes prestations AFIS d'une manière pragmatique et efficace.

Jusqu'à cette date, chaque service AFIS, donc chaque aéroport, était certifié par la DSAC inter-régionale dont il dépend. Il possédait un manuel SMS en propre et suivait un programme de surveillance de sa certification indépendamment des autres services du groupe.

Or, les procédures liées à la gestion de la sécurité étaient identiques puisque pilotées par le siège Edeis Concessions, dont le responsable SMS fait partie. Cependant, certaines redondances pouvaient apparaître dans les observations de l'autorité de surveillance comme dans les constats lors d'audits.

Edeis Concessions a par conséquent rationalisé cette fonction et a obtenu une certification PSNA par la DSAC centrale (Paris), en rattachant chacun de ses sites à ce certificat global. En complément d'une évidente simplification des procédures, le suivi de la certification AFIS est plus légère sur chacun des sites, la fréquence des audits est largement diminuée.

Edeis Concessions est le seul opérateur AFIS en France à avoir développé cette organisation, similaire à celle des services de la DGAC. Cette certification démontre également la confiance que nous accorde les services de la DSAC en charge de notre surveillance.



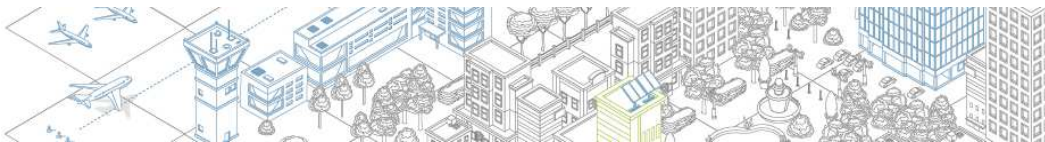
Certificat PSNA (Prestataire de Service de la Navigation Aérienne) Edeis Concessions

### 3.7.3. AFIS/Sécurité Aérienne

Par cette organisation centralisée, chaque agent AFIS du groupe Edeis Concessions profite de l'expérience et des enseignements de chacun des sites.

Les fonctions d'animation du Système de Gestion de la Sécurité (SMS) ont été, depuis 2016, centralisées au niveau du siège d'Edeis Concessions, garantissant désormais une totale et complète uniformité dans le pilotage de la sécurité des services AFIS. Une fonction complémentaire, la surveillance de la conformité, est depuis fin 2021 assurée également par un expert du siège. Cette nouvelle fonction permet de renforcer et de s'assurer du respect des processus liés à la gestion de la sécurité.

Pour chaque service AFIS, la centralisation du pilotage des services AFIS est un facteur significatif d'amélioration des performances. Les méthodes de travail et les procédures d'exploitation sont ainsi



plus riches, plus complètes. Elles sont continuellement améliorées suite aux enseignements des sécurité que le réseau engendre.

Une réunion annuelle, dite Communauté de Bonnes Pratiques (CBP), permet de réunir tous les sites, et le maximum d'agents AFIS, pour échanger sur ces retours d'expérience et amélioration des procédures d'exploitation. Ces CBP permettent également des échanges plus informels entre les différents agents AFIS et favorise leur cohésion.



*CBP Navigation Aérienne - octobre 2022 - Toulouse Francazal*

#### 3.7.4. AFIS/Sécurité Aérienne

Depuis maintenant 4 ans, Edeis Concessions a mis en place une série d'outils efficaces et innovants dans la gestion des services AFIS désormais totalement centralisée.

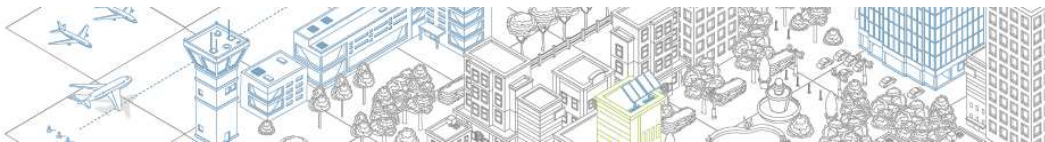
L'ensemble de la documentation du service AFIS est désormais dématérialisée sur un serveur électronique dédié, ce qui permet à chaque site d'avoir accès au travail mené par le responsable SMS à distance, et aux équipes du siège de disposer à tout moment des manuels opérationnels du site.

Edeis Concessions a également adopté une solution logicielle pour mettre en œuvre les procédures liées au SMS : fiches de notification d'événement ou études de sécurité par exemple. Ce logiciel permet de compléter ces formulaires en ligne et l'envoyer directement aux destinataires permanents. Cet outil permet également un pilotage efficace des différentes actions décidées dans le cadre de l'amélioration de la sécurité aérienne.

Cette méthode de travail permet un pilotage et un support efficace par le siège d'Edeis Concessions de la mission AFIS de chacun des aéroports gérés par le groupe.

Le certificat de Prestataire de Services à la Navigation Aérienne a été renouvelé pour une durée illimitée (certificat EASA).

La revue de sécurité du service AFIS a eu lieu le 21/01/2022. Les détails sur ces services sont décrits dans les rapports trimestriels (Annexe 5) § 3.2.B.



### 3.7.5. SSLIA

Les détails sur ces services sont décrits dans les rapports trimestriels (Annexe 5) § 3.2.A.

Dans la prolongation des convention nationale en cours d'étude au niveau groupe Edeis, l'aéroport de Reims a signé une convention de partenariat avec le SDIS 51 pour la mise à disposition du personnel SSLIA au bénéfice du SDIS.

Par ailleurs l'aéroport de Reims et Edeis Concessions ont signé avec le SDIS 51 une convention « Valorisation de l'Engagement Citoyen des Plus jeunes ». Celle-ci vise à faciliter l'intégration des JSP dans le monde du travail, au travers de stages de découverte de l'entreprise.

Un évènement a été organisé à la Foire de Châlons-en-Champagne en compagnie du Préfet, du Président du Département de la Marne et des services concernés.

 Aéroport Reims-Prunay  
★ Favoris - le 30 septembre à 09:27 · 🌐

Edeis "Allié des Territoires" au coeur de cet engagement citoyen pour le département de la Marne.



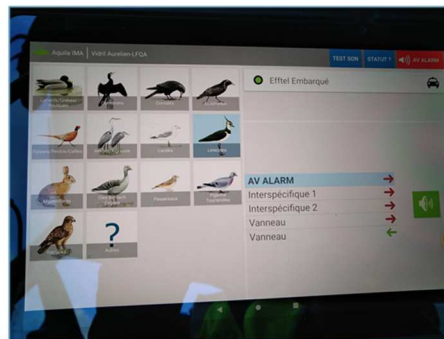
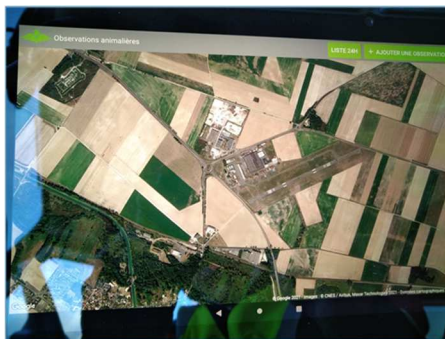


### 3.7.6. SPPA

Le Service Prévention du Péril Animalier est officiellement ouvert pendant les horaires ATS depuis décembre 2022 et est venu améliorer la sécurité au bénéfice des usagers de l'aéroport.

L'aéroport est maintenant équipé d'un système d'effarouchement de matériel permettant d'éloigner ou de déplacer les oiseaux.

L'ensemble du service (matériel, procédures, formations, etc.) a fait l'objet d'une vérification de la DSAC-NE avant ouverture. Les agents de l'aéroport ont été formés afin de pouvoir assurer ces nouvelles missions.



### 3.7.7. Homologation de l'aérodrome (CHEA/TAC)

Un nouvel audit CHEA s'est déroulé le 11 mars 2020

Le rapport avait fait état de 7 écarts et 5 observations.

N° NC	Non-Conformité
1	Obstacles dans les trouées d'atterrissage des pistes 07 et 25 revêtues
2	Obstacles dans la bande de voie de circulation
3	Balisage des aires de trafic non revêtues -Parking P4 et Station Avgas P6
4	Panneaux d'indication non conformes
5	Balises de bord de piste non revêtue 1 seul dièdre aux deux angles
6	Mise à jour information aéronautique
7	Protocole pour la fourniture de données aéronautiques

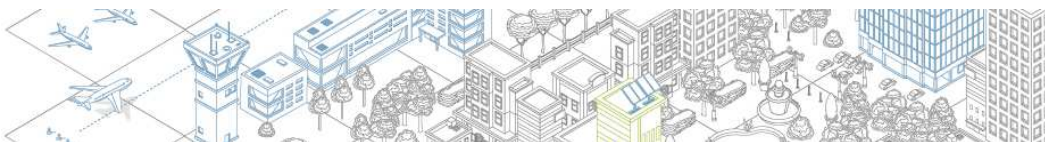


TABLEAU RECAPITULATIF DES ECARTS	
1	Obstacles dans la bande de voie de circulation (zone maintenance Nord)
2	Exploitation de l' aire de trafic
3	Exploitation de l'aire d'avitaillement
4	Ligne de sécurité de l'aire de trafic
5	Entretien des marques de la piste non revêtue

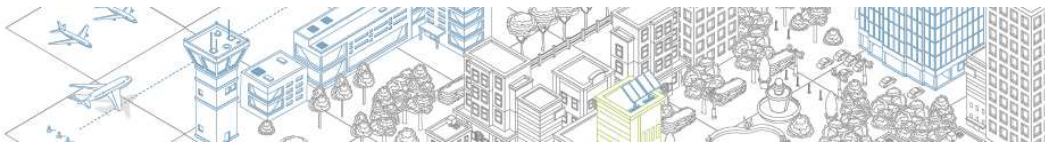
Situation 2022 :

N° NC	Non-Conformité	PAC	Date d'envoi du PAC	Financement	Le PAC a été contrôlé
1	Obstacles dans les trouées d'atterrissage des pistes 07 et 25 revêtues	1- Réfection du balisage diurne pour décalage du point d'attente 2- Déplacement des panneaux lors des travaux de la piste	15/07/2020	Action Délégué Action Délégué	31/12/2028
2	Obstacles dans la bande de voie de circulation	Transformation de la partie Taxiway comprise entre l'entrée parking P3 et sortie P6 en Aire de Trafic (mise en oeuvre de 2 lignes de sécurité à l'entrée des zones)	15/07/2020	Edeis Reims	Ouvert travaux de marquage
3	Balisage des aires de trafic non revêtues -Parking P4 et Station Avgas P6	Mise en place de balises de couleur jaune et de forme conique sur les Parking P4 et P6	15/07/2020	Edeis Reims	Ouvert travaux de marquage
4	Panneaux d'indication non conformes	Enlèvement de tous les panneaux indicateurs non conformes remplacés par publication aéronautiques. Remplacement des panneaux JETA1 et AVGAS par des panneaux conformes	15/07/2020	Edeis Reims	Enlèvement des panneaux et création d'une carte parking dans carte vac Clos le 30/06/2022
5	Balises de bord de piste non revêtue 1 seul dièdre aux deux angles	Achat et mise en place de 4 dièdres aux deux angles de la piste non revêtue	15/07/2020	EDEIS Reims	Installation clos le 20/06/2020
6	Mise à jour information aéronautique	Mise à jour des cartes VAC, IAC	15/07/2020	EDEIS Reims	Ouvert travaux de marquage
7	Protocole pour la fourniture de données aéronautiques	Mise à jour du protocole	15/07/2020	EDEIS Reims	Protocole mis à jour Clos le 16/07/2022
N° NC	Observation	PAC	Date d'envoi du PAC	Financement	Le PAC a été contrôlé
1	Obstacles dans la bande de voie de circulation (zone maintenance Nord)	Mise en place d'une procédure d'exploitation de l'aire de trafic/Manuel exploitant	15/07/2020	EDEIS Reims	Création du manuel aéroport en cours
2	Exploitation de l' aire de trafic	Mise en place d'une procédure d'exploitation de l'aire de trafic/Manuel exploitant	15/07/2020	EDEIS Reims	Création du manuel aéroport en cours
3	Exploitation de l'aire d'avitaillement	Mise en place d'une procédure d'exploitation de l'aire de trafic/Manuel exploitant	15/07/2020	EDEIS Reims	Création du manuel aéroport en cours
4	Ligne de sécurité de l'aire de trafic	Cf NC n°2	15/07/2020	EDEIS Reims	
5	Entretien des marques de la piste non revêtue	Nettoyage et désherbage	15/07/2020	EDEIS Reims	Nettoyage 21/06/2020

### 3.7.8. Mise en application des exigences essentielles

Le règlement européen (UE) 2018/1139 concernant des règles communes dans le domaine de l'aviation civile et instituant une Agence de l'Union européenne pour la sécurité aérienne a été publié en juillet 2018. L'article 33 stipule que les aéroports entrant dans son champ d'application doivent être conformes à un ensemble « d'exigences essentielles » de haut niveau, listées dans son annexe VII « Exigences essentielles relatives aux aéroports ».

Ces exigences de haut niveau visent à assurer un niveau de sécurité plus élevé et harmonisé en Europe sur les aéroports sur lesquels sont offerts des services de transport aérien commercial, tout en proposant un cadre adapté à un faible volume de trafic et plus souple que celui de la certification européenne.



Le règlement européen 2018/1139 prévoit au paragraphe 7 de son article 2 que les Etats membres peuvent décider d'exempter certains aérodromes de certification européenne.

Les aérodromes « exemptés » sont ceux qui entrent dans le champ d'application de la réglementation européenne mais sont exemptés de certification par la DSAC, en raison de leur faible trafic. La DSAC publie annuellement une décision listant les aérodromes entrant dans le champ d'application de la réglementation européenne, et précisant ceux qui sont exemptés de certification en raison de leur faible trafic commercial.

Pour être considérés comme aérodromes exemptés, ils doivent remplir ces conditions :

- Être ouverts à la circulation aérienne publique,
- Pouvoir fournir des services de transport aérien commercial<sup>1</sup>,
- Être équipé de pistes aux instruments revêtues de 800 mètres au moins,
- Recevoir moins de 10 000 passagers ou 850 mouvements de fret par an.

C'est le cas pour dix aéroports Edeis, dont celui de Reims, qui ne sont pas tenus de disposer d'un certificat de sécurité aéroportuaire au titre de la réglementation nationale. Les textes applicables sur nos dix plateformes exemptées de certificat de sécurité aéroportuaire européen sont donc issus du référentiel national liés à l'homologation des infrastructures et de l'exploitation (arrêté CHEA, TAC, TAC hélistations) ainsi que le règlement européen 2018/1139.

Certaines exigences essentielles sont déjà couvertes par dispositions réglementaires françaises des arrêtés TAC et CHEA. Pour les autres, l'exploitant doit être en mesure de prouver sa conformité aux exigences essentielles européennes. Il incombera à l'exploitant de mettre en place de nouveaux éléments et de réaliser des plans d'action pour mettre en conformité ses infrastructures. Les items concernés sont :

- Infrastructures : avec notamment l'aménagement d'aires de sécurité d'extrémité de piste (RESA), la vérification de pentes de pistes, abords, voies et aires de trafic.
- Exploitation : avec la mise en application de procédures de stockage et de distribution de carburant, formations et qualifications du personnel, exploitation par temps hivernal, mauvaises conditions météorologiques, visibilité réduite ou de nuit.
- Documentation : avec la création d'un manuel d'aérodrome pour chaque site.
- Système de gestion de la sécurité : la réglementation européenne stipule que « l'exploitant d'aérodrome met en œuvre et maintient un système de gestion afin de garantir la compatibilité avec les exigences essentielles, assurer la gestion des risques pour la sécurité et veiller à l'amélioration constante de ce système ».

EDEIS s'engage à fournir les éléments de mise en conformité aux délais prévus par la DSAC, par un courrier daté du 11 août 2021.

Pour permettre la mise en application des exigences essentielles sur nos aérodromes exemptés, un recrutement au siège d'Edeis Concessions d'une Responsable Système de Gestion de la Sécurité des Aéroports Exemptés (SGSE) a été réalisé en début d'année 2022.

---

<sup>1</sup> Un aéroport sur lequel sont fournis des services de transport aérien commercial est un aéroport sur lequel sont présents a minima : ▪ un prestataire de service de navigation aérienne (contrôle ou AFIS) ou ▪ au moins un service de sauvetage et de lutte contre l'incendie des aéronefs avec du personnel





## Le déploiement des exigences essentielles au cours de l'année 2022

L'année 2022 marque le début de la mise en place progressive des exigences essentielles sur les 10 aérodromes du réseau EDEIS.

Début 2022, une Responsable Système de Gestion de la Sécurité des Aéroports Exemptés (SGSE) a été recrutée. Son rôle est de déployer les exigences essentielles sur les dix terrains exemptés d'EDEIS.

Pour partager la stratégie et l'avancée de la mise en place des exigences essentielles auprès de nos équipes, 2 pastilles (webinaires internes) ont été organisées par le siège.

### Relation avec DSAC-IR

En mars et en septembre, nous avons communiqué par courrier à la DSAC Nord-Est (Direction de la sécurité de l'Aviation Civile, région Nord-Est) plusieurs éléments :

- En mars : l'organisation SGS, avec notamment la désignation du directeur régional en tant que dirigeant responsable ; la politique de sécurité signée et les objectifs de sécurité mis en place sur chaque aéroport.
- En septembre : notre plan de mise en conformité concernant notamment la mise en place des RESA<sup>11</sup>, la conformité des pentes des pistes, voies de circulation, parking et abords ; et la mise en place de formations concernant les personnes circulant de manière non-accompagnée à pied ou en véhicule sur l'aérodrome

De plus, lors de l'année 2022, plusieurs rencontres avec la DSAC Nord-Est nous ont permis d'échanger des informations précieuses sur la mise en place des exigences essentielles.

### Manuel d'aérodrome (et documentation associée)

Un manuel d'aérodrome et les procédures et fiches-réflexes associés sera rédigé au cours de l'année 2023.

### Notification des événements (sensibilisation + envoi CRESAE)

Un serveur informatique pour la notification des événements, Safety Portal, a été ouvert au niveau du groupe au milieu de l'été. Son utilisation sera étendue à l'aéroport de Reims au cours de l'année 2023. L'ensemble du personnel sera sensibilisé à la notification des événements de sécurité

### Objectifs et indicateurs

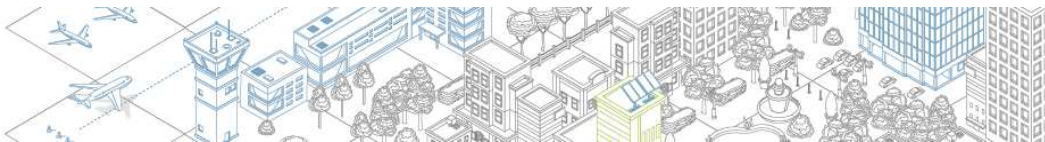
N/A

### Etudes de sécurité

N/A



## 4. Informations relatives à l'exécution du service public délégué



## 4.1. Indicateur d'exploitation

### 4.1.1. Continuité du service public

La continuité du service public a été assurée conformément aux horaires publiés.

En cas d'indisponibilité d'un des services (travaux, entretien, etc.), l'information a été faite aux usagers par voie de l'information aéronautique (NOTAM).

Le PCA de l'aéroport est le suivant :

- Tour de contrôle (AFIS) : maintien en conditions opérationnelles pendant les heures d'ouverture.
- Pompier : maintien du niveau sécurité incendie de la plateforme sauf Week-end et jour férié (activation du service complet sur demande en 1h00).
- Accueil : Pendant les heures d'ouverture.
- Avitaillement : maintien en conditions opérationnelles de toutes les stations, avitaillement possible pendant les heures d'ouverture. 1 agent polyvalent en astreinte en dehors de ces heures.

En ce qui concerne le balisage et la télécommande de balisage, une disponibilité de 100 % a été observée.

$$DPCL = \frac{\text{Temps effectif de fonctionnement du PCL}}{\text{Temps théorique de fonctionnement du PCL}}$$

**Indicateur n° 6 - DPCL (taux de disponibilité du PCL)**

**= 100%**

Le fonctionnement de la télécommande de balisage est contrôlé deux fois par jour, le matin lors de la prise de poste et le soir lors de la fermeture du service AFIS.

### 4.1.2. Egalité de traitement entre tous les usagers

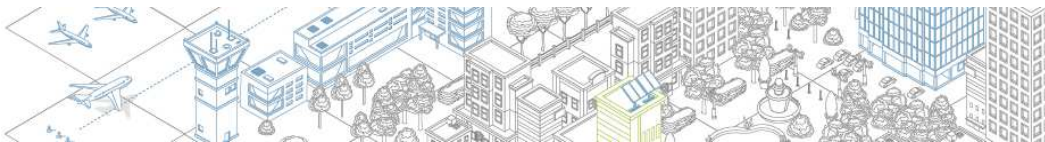
#### 4.1.2.1. *Politique tarifaire équitable*

Un guide tarifaire a été établi en 2022 sur la base des tarifs proposés par la société EAR.

Ce guide est disponible à l'affichage à l'accueil et sur le site Internet pour tous les usagers de la plateforme.

#### 4.1.2.2. *Conventions d'occupation temporaire*

Conformément au contrat de DSP, en 2020, la société EAR a repris la gestion du patrimoine immobilier en compte.

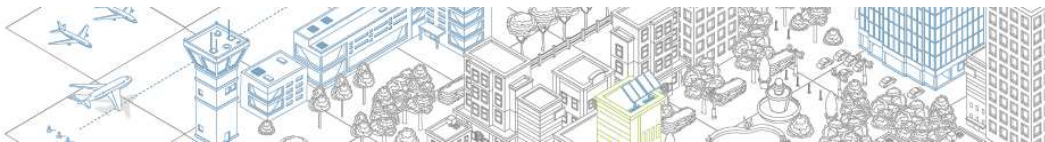


L'exercice 2022 a notamment été témoin des événements suivants :

- En accord avec le Grand Reims deux conventions d'occupation temporaires ont été validées à compter du 01/01/2023 pour une durée de 9 ans (CRNA Est) et 10 ans (Mr LEFEVRE) en 2022
- Une convention a été renouvelée au mois d'octobre 2022 par l'Association Reims Voltige pour une durée de 3 ans.
- La convention avec l'Association des constructeurs amateurs Farman a pris fin le 31/12/2022
- Une associations est en occupation sans droit ni titre : Reims Planeur. Une procédure, initiée par Reims Planeurs, est en cours auprès du Tribunal Administratif de Nancy.

Tableau récapitulatif

Usagers	Date début	Date Fin	Envoi COT usager	Retour COT usager	Signature complète	Type Bien	Statut ELAN	Commentaires	Surface m2	Prix/m2/an 2021	Prix/m2/an 2022
ASI	01/01/2020	31/12/2021	01/06/2020	17/06/2020	19/06/2020	Parking avion	actif	Actives	500	5,52 €	5,90 €
France.tandem	01/01/2021	31/12/2024	15/05/2021	04/07/2021	08/07/2021	Terrain nu	actif	Actives	30	15,16 €	16,20 €
EARL La Pompelle	01/01/2020	31/12/2022	02/05/2020	09/06/2020	11/06/2020	Terrain nu	actif	Actives	102000	0,01 €	0,01 €
Michel Marchal	01/01/2020	31/12/2021	01/06/2020	14/06/2020	17/06/2020	Stationnement avion	actif	Actives	20	15,16 €	15,00 €
Reims Champagne ULM	01/01/2020	31/12/2021	01/06/2020	14/04/2021	15/05/2021	Terrain nu	actif	Actives	36	15,16 €	19,23 €
Aéroclub Reims Champagne 1 Hangar	01/01/2021	31/12/2024	07/07/2021	01/03/2022	28/04/2022	Stationnement avion	actif	Actives	1377	15,00 €	16,03 €
Aéroclub Reims Champagne 1 Club house	01/01/2021	31/12/2024	07/07/2021	01/03/2022	28/04/2022	Stationnement Club house	actif	Actives	133	15,00 €	16,03 €
Aéroclub Reims Champagne 2 hangar Amage	01/01/2021	31/12/2021	07/07/2021	01/03/2022	28/04/2022	Hangar	actif	Actives	470	6,00 €	7,69 €
Reims Planeur/Hangar	01/01/2021	31/12/2024	28/06/2021			Stationnement avion	Attente activation	Attente retour	841	14,45 €	14,70 €
Reims Planeur/Club House	01/01/2021	31/12/2024	28/06/2021			Stationnement club house	Attente activation	Attente retour	116	14,45 €	14,70 €
HGM Aero	01/06/2021	31/12/2024	09/06/2021	10/06/2021	28/06/2021	Stationnement avion	actif	Actives	150	8,00 €	10,56 €
Aéroclub CRNA Est	01/01/2021	31/12/2022	DGFP	21/06/2022	21/06/2022	Terrain	actif	Actives	672	1,56 €	5,57 €
Gyr' Air	01/09/2020	31/12/2021	01/06/2021	18/06/2021	08/07/2021	Stationnement avion	actif	Actives	140	13,50 €	16,38 €
Lefevre	01/01/2021	31/12/2024	02/04/2021	17/06/2021	08/07/2021	Stationnement avion	actif	Actives	326	6,00 €	8,01 €
Reims voltige	01/10/2022	31/12/2024	25/09/2022			Stationnement avion	Attente activation		300	2,51 €	4,50 €
Association constructeurs Farman	24/08/1993	23/08/2023	25/07/2020	08/06/2021	20/10/2021	Terrain	actif	Actives	500	3,03 €	3,24 €
La Chalonne 1	08/03/1996	07/03/2026	25/07/2020	17/06/2021	20/10/2021	Terrain	actif	Actives	434	3,64 €	3,89 €
La Chalonne2	28/10/1990	31/08/2032	26/07/2020	17/06/2021	20/10/2021	Terrain	actif	Actives	600	2,70 €	2,89 €
SCI Marcaille	01/10/2019	31/01/2031	27/07/2020	28/08/2020	22/09/2020	Terrain	actif	Actives	225	3,59 €	3,84 €
Société des OrmesTradlux 1	22/03/1991	21/03/2033	01/01/2021	03/05/2021	21/06/2021	Terrain	actif	Actives	500	3,10 €	3,16 €
Société des OrmesTradlux 2	01/04/2012	30/03/2033	02/01/2021	04/05/2021	21/06/2021	Terrain	actif	Actives	570	3,51 €	2,88 €



### 4.1.2.3. *Commission de consultation des usagers*

L'association de défense des usagers de la plateforme a déposé une requête d'action en reconnaissance de droit dont nous avons été informé le 02/11/2022. L'association conteste la légalité des redevances réglementaires depuis 2013.

Un mémoire de défense est en cours de rédaction et a été remis en 2023.

La CCU 2022 a été organisée le 11/01/2023 dans ce contexte délicat.

La présentation de l'ordre du jour a été interrompue dès le premier sujet « règlement intérieur ». Certains membres de l'association ont contesté la validité de la commission. Sur ce motif, ceux-ci ont décidé de quitter la réunion sans que les évolutions tarifaires puissent leur être présentées.

## 4.2. Analyse de l'activité de la plateforme

### 4.2.1. Relations avec le délégant

Les relations avec le délégant sont constantes qu'elles soient par téléphone, courriers électroniques, rapports écrits ou réunions.

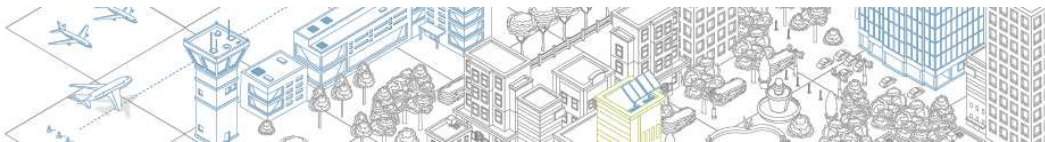
Les contacts du délégant et du délégataire sont parfaitement identifiés et énumérés ci-après pour l'année 2022.

#### Pour le compte du Délégrant :

- Madame Catherine VAUTRIN, Présidente du Grand Reims.
- Monsieur David CHATILLON, Conseiller délégué aux actions touristiques d'intérêt communautaire et à l'aéroportuaire.
- Monsieur Jean-Philippe LEDAIN Directeur, Direction du Développement Economique, Commerce, Enseignement supérieur jusqu'à juillet 2022
- Monsieur Simon COSSIEZ Directeur, Direction du Développement Economique, Commerce, Enseignement supérieur depuis Août 2022
- Madame Joëlle LEHEUTRE, Directrice adjointe, Développement Economique, Commerce, et Enseignement supérieur.
- Madame Sonia WALCZAK-PLET, Chargée de gestion administrative et financière, DSP Aéroport de Reims-Prunay, DSP des Activités Évènementielles, de Congrès et d'Expositions, Direction du Développement Economique et de l'Enseignement Supérieur.

#### Pour le compte du Délégataire :

- Madame Martine LAROYE, Directrice générale, EDEIS Concessions,
- Monsieur Léo MERME, Directeur Régional Est, EDEIS Concessions,
- Monsieur Adrien MARTIN, Directeur Support Exploitation, EDEIS Concessions,
- Monsieur Marc HAMEURY, Responsable d'Exploitation, EDEIS Aéroport de Reims,
- Monsieur Guilhem MARUEJOL, Chargé de suivi des Délégations de Service Public jusqu'à juillet 2022, EDEIS Concessions, remplacé par Baptiste COLAS à compter de septembre 2022.



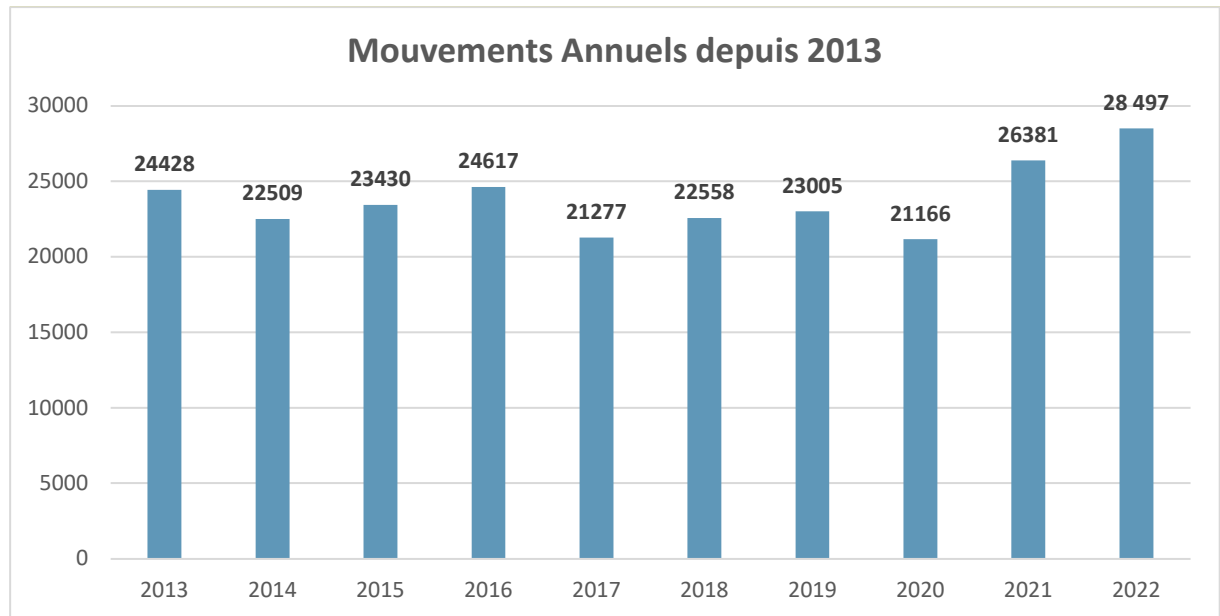
Délégant et délégataire se rencontrent régulièrement pour traiter des sujets structurant pour la plateforme.

Chaque mois, le délégataire envoie par email au délégant un rapport mensuel intitulé « Flash Info » comprenant les statistiques de trafic et carburant, les événements liés à la sécurité et la sûreté ainsi que les événements particuliers. La totalité des 12 « Flashs Infos » de l'année 2022 est insérée en annexe de ce rapport.

Quatre réunions trimestrielles de délégation ont été organisées tout au long de l'année. Au cours de ces réunions, des rapports d'activité détaillés ont été présentés par EAR.



#### 4.2.2. Statistiques générales



Au cours de cette année les résultats montrent une bonne activité par rapport aux années précédentes. L'activité globale annuelle est en hausse de 8 % par rapport à 2021 et de 24 % par rapport 2019.

L'aviation de loisir reste en hausse (+7%), de même que le travail aérien (+151 %), dont 846 mouvements para depuis le début de la saison.

L'activité affaires est également en hausse par rapport à 2021 (+22 %) mais reste en retrait (-25 %) par rapport à 2019. Les vols d'affaires basés sont au même niveau restent par rapport à 2021, et en baisse importante par rapport aux niveaux historiques (-85% par rapport à 2019).

Les activités génératrices de revenus aériens restent à des niveaux assez bas :

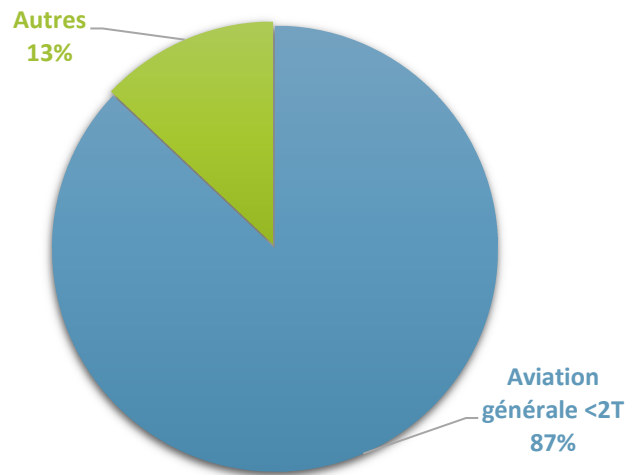
- L'activité affaires n'a pas retrouvé le niveau de 2019.
- Le faible nombre des vols d'affaires basés, dont les perspectives ne sont pas optimistes.

Le travail aérien se définit sur l'aéroport de Reims-Prunay par :

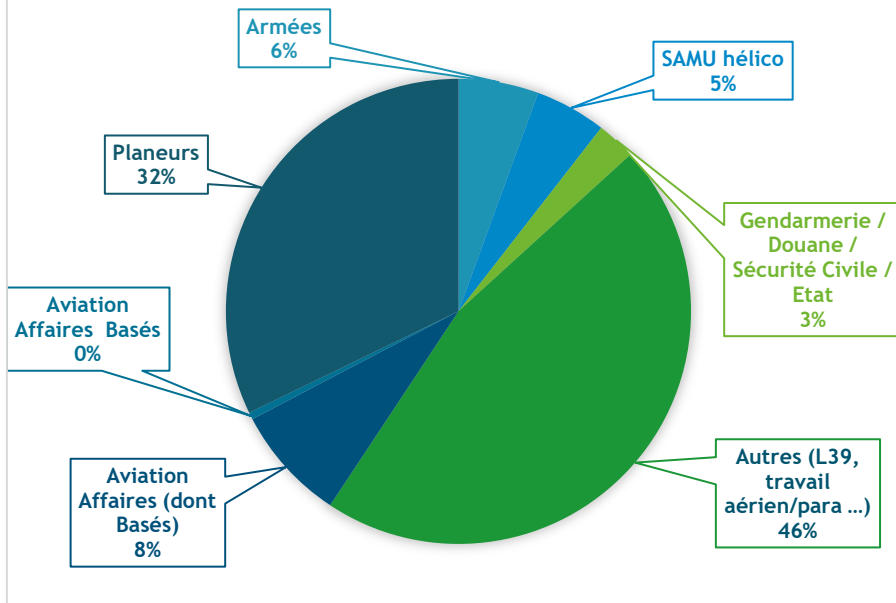
- Les vols L39,
- L'activité parachutisme
- La surveillance des réseaux électriques (en particulier la ligne LGV),
- La surveillance des gazoducs-oléoducs,
- La prise de photos aériennes et thermographies,
- Tout autre activité hors transport de passagers ayant une finalité professionnelle et non de loisir.



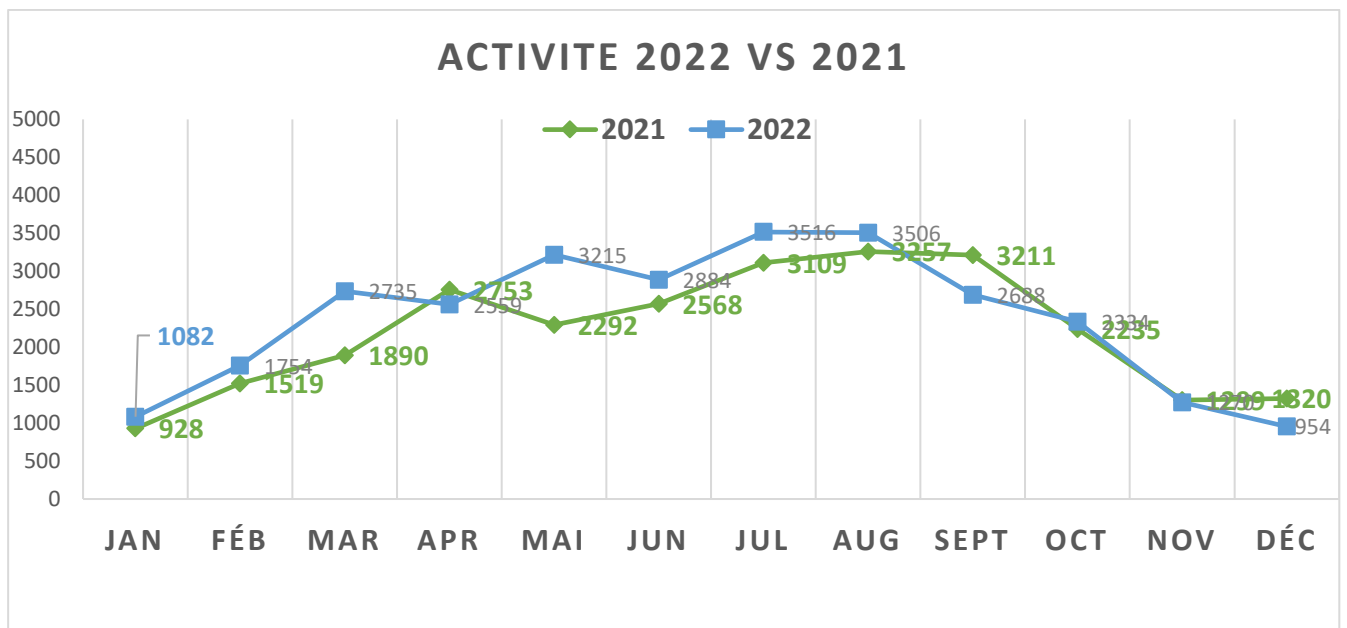
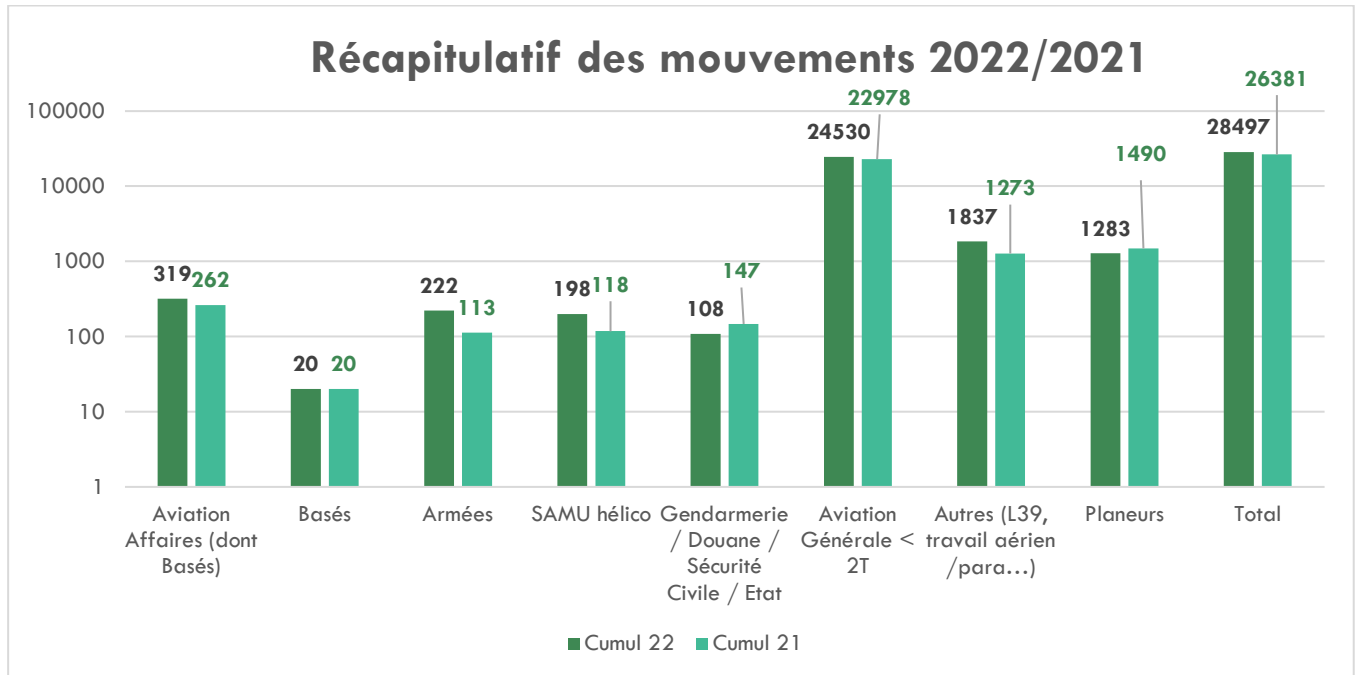
### REPARTITION DES MOUVEMENTS



### RÉPARTITION AUTRES

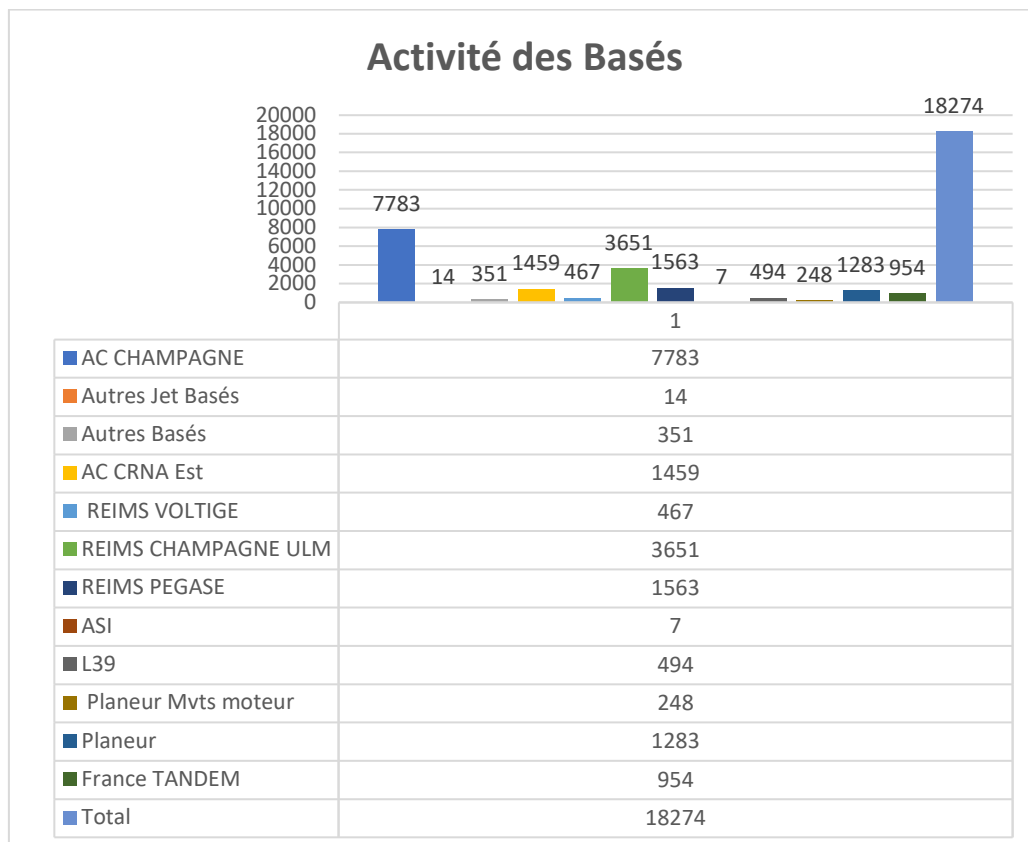
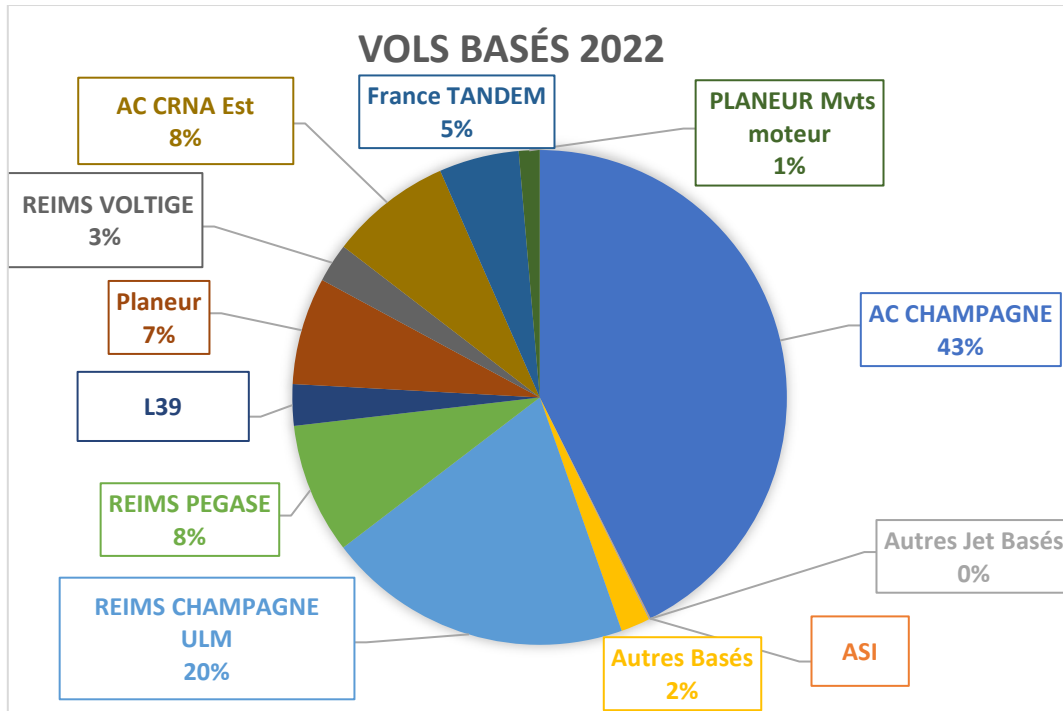


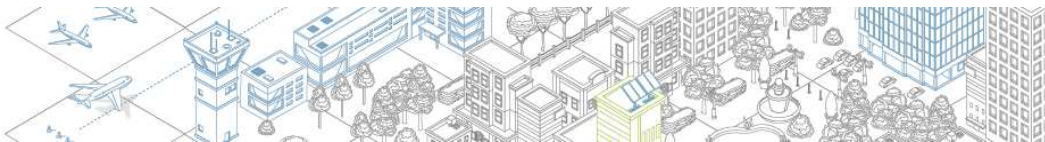




Nous constatons toujours la saisonnalité de l'activité de l'aéroport, intimement liée à la prépondérance de l'aviation de loisirs dans l'activité globale accueillie.

La plateforme concentre une grande diversité d'acteurs basés (63,25% des mouvements totaux) répartis comme ci-après.





Il est à noter que l'Aéroclub de Champagne, acteur principal historique sur l'aérodrome, contribue toujours dans une forte mesure à l'activité globale de la plateforme et représente 27 % des mouvements totaux (contre 29% en 2021 36 % en 2020 et 39 % en 2019) soit 43 % des vols basés. Sur l'année 2022 la société Reims Champagne ULM avec 20% du trafic basé est en augmentation (+ 2%)

Les activités de l'Aéroclub de Champagne, et de Reims Champagne ULM ont réalisé 40 % de l'activité globale. Ce chiffre est stable par rapport à 2021 (39%) en baisse par rapport à 2020 (55,7%) s'explique par le plus grand nombre de mouvements générés par les non basés.

#### 4.2.2.1. Consommation de carburant

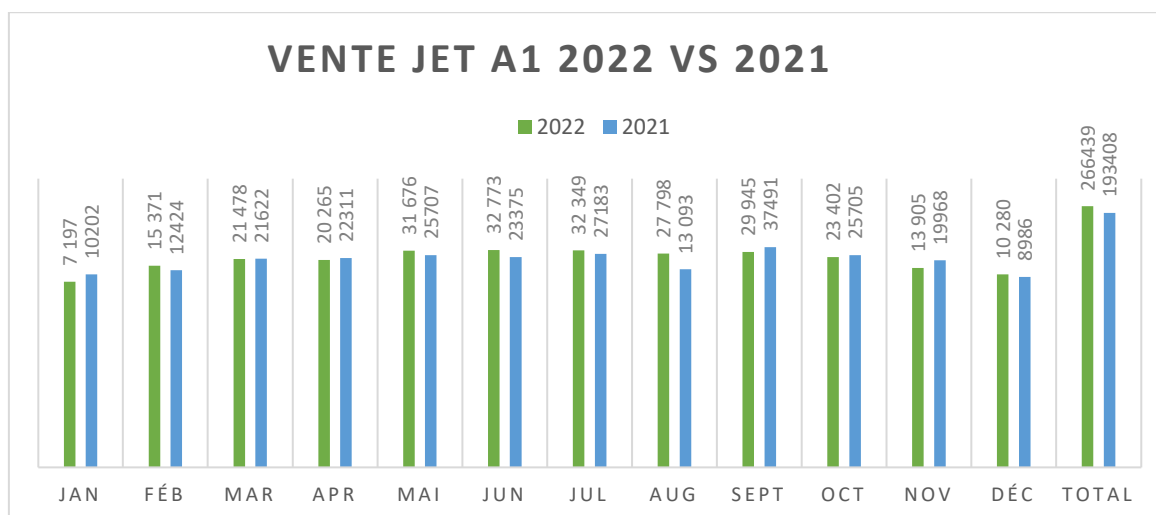
La société EAR a géré les deux stations carburant en propre pendant toute l'année 2022.

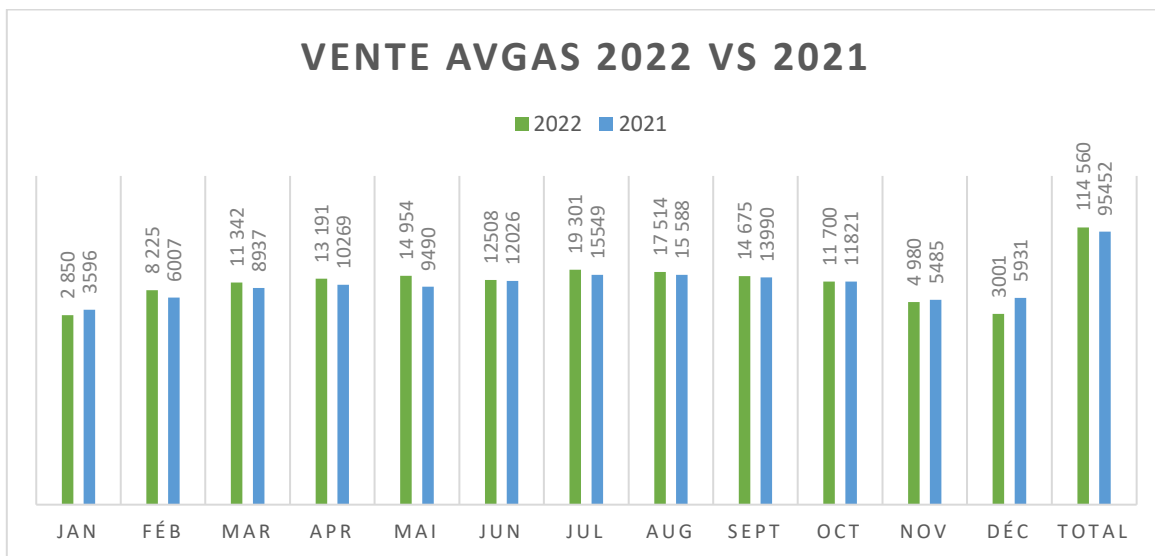
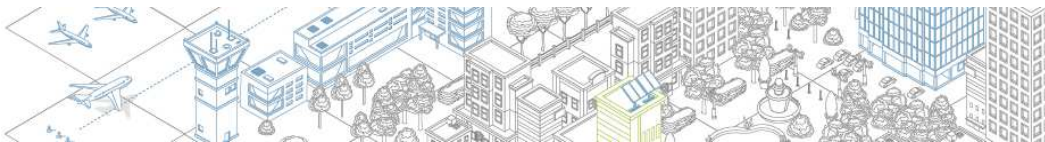
La vente de carburant globale en 2022 est supérieure à celle de 2021 sur (+9%).

La vente de JET A1 est supérieure à celle de 2021 (+8%) sur la même période mais reste inférieure par rapport à 2019 (-23%).

La vente d'AVGAS est quant à elle supérieure à 2021 (+13%) mais également à celle de 2019 (+23%), en corrélation avec l'activité d'aviation générale et de loisirs depuis le début de l'année.

Le tarif élevé du carburant pendant l'été (3,48€ TTC) a peu impacté les ventes sur l'exercice.

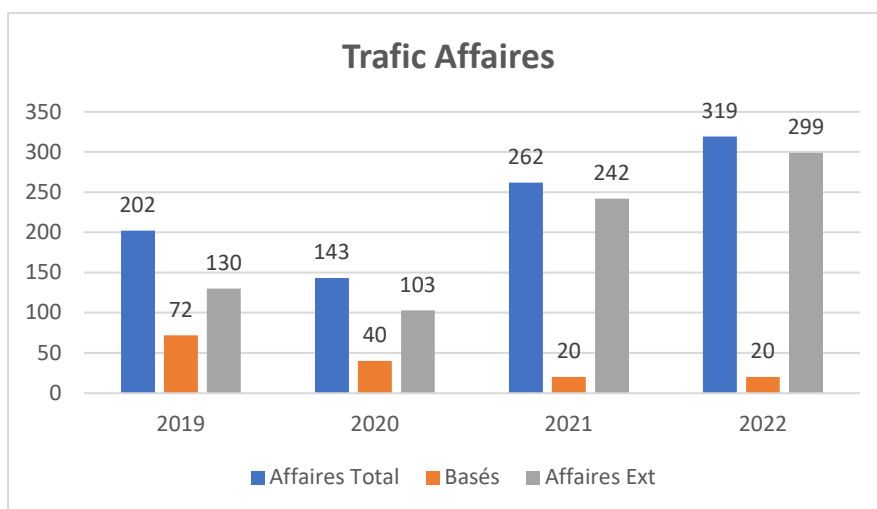


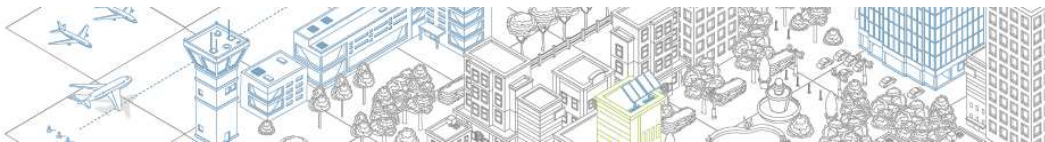


#### 4.2.3. Trafic Affaires

Etant donné les caractéristiques des infrastructures aéronautiques, le trafic commercial pouvant être accueilli sur l'aéroport se limite aux aéronefs d'affaires de 8 places ou moins. En conséquence, le nombre de mouvement liés à cette activité reste marginal par rapport au nombre global de mouvements.

Les mouvements commerciaux comptabilisés sont tous les aéronefs faisant du transport de passagers payants (Compagnies taxi) et les aéronefs de plus de trois tonnes exceptés les basés et militaires.





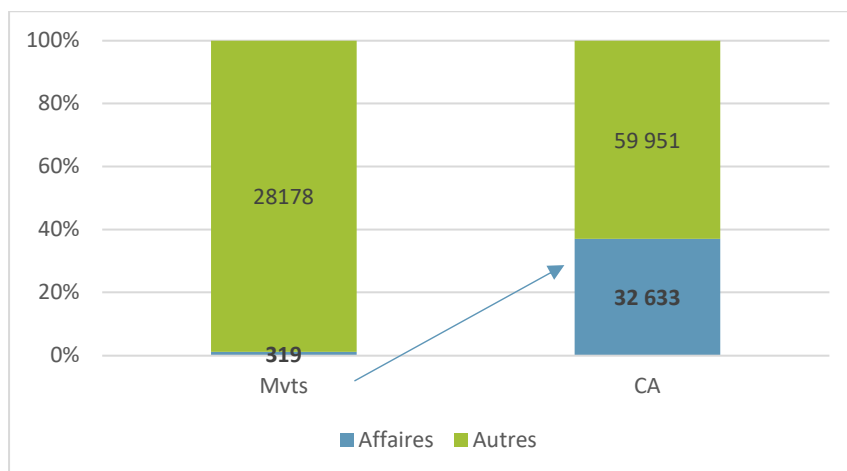
L'année 2022 a montré une tendance à la reprise au niveau de l'aviation d'affaires avec au global une hausse de +37 % par rapport à la même période 2021, elle reste néanmoins en deçà des résultats de 2019 de 8 %.

37 % des vols affaires sont opérés par des étrangers.

L'aviation d'affaires basées est toujours en très nette baisse par rapport à 2019 : -83 %. La tendance est identique à 2021.

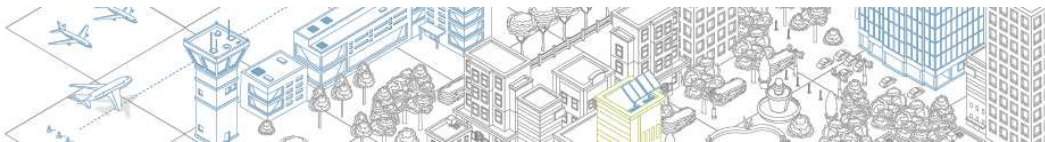
L'aviation d'affaires demeure toujours un axe intéressant de développement de la plate-forme, toutefois les limitations d'exploitation pour la piste, liées aux non-conformités connues (routes situées dans la bande de piste) viennent également impacter cette activité.

L'aviation d'affaires sur Reims représente 1,1% des mouvements totaux, et représente plus de 35% des revenus aériens.



#### 4.2.4. Vols d'entraînement

L'aérodrome est rarement utilisé comme terrain d'entraînement par des utilisateurs commerciaux (quelques vols de PC12), mais surtout pour des écoles de pilotage et hélicoptères militaires.



#### 4.2.5 Vols sanitaires

Aucune évacuation sanitaire n'a été opérée sur la plateforme au cours de l'exercice 2022, la piste étant devenue trop courte pour les aéronefs utilisés pour ce type de vol.

En revanche, il convient de noter que l'aéroport sert couramment de plateforme d'avitaillement pour les aéronefs et hélicoptères des services publics (SAMU 51, Sécurité Civile, gendarmerie, douanes, etc.)



#### 4.2.6 Activité militaire

Cette activité reste marginale sur la plateforme (0.7% des vols totaux, voir §4.2.2) et en augmentation par rapport à 2021 (+96%). Les aéronefs (hélicoptères) s'entraînant dans la région (champ de tir de Suippes ou camp de Sissons) apprécient toujours la facilité pour s'avitaillement sur l'aéroport de Reims entrainant plus d'ouvertures terrain, de nuit notamment.

Le terrain est surtout utilisé comme point d'avitaillement pour les aéronefs de l'Armée de Terre et de la gendarmerie (hélicoptères) mais aussi pour le transport d'officiers allant au camp de Mourmelon (avions TBM700).

La baisse de l'activité militaire provient surtout des armées étrangères qui ne sont pas venues.





#### 4.2.7 Activité de loisirs

L'aviation de sport et de loisirs, a été la première activité par le nombre de mouvements. Elle a été soutenue cette année par les aéroclubs et les pilotes privés particuliers, les basés contribuent toujours à cette activité ; cependant il faut noter le retour des vols extérieurs.

Ces activités sont fortement dépendantes des conditions météorologiques ce qui rend difficile l'analyse des tendances.

L'activité de voltige est en forte hausse (+242%) un avion ayant pu être remis en service.  
L'activité ULM (+20%) et vol à voile (+14%) enregistrent également des dynamiques positives.

#### 4.2.8 Activité hélicoptère

Les hélicoptères représentent une part peu importante en termes de trafic avec 988 mouvements (+7 % par rapport à 2021) et représentent toujours un peu moins de 4 % du trafic.  
Cette activité reste néanmoins très importante car synonyme d'avitaillement pour presque tous les vols.

Les normes et le coût de ces vols impactent sérieusement cette activité qui est directement concurrencée par les drones et ULM. Les vols pour cette activité sont essentiellement militaires, de travail aérien (surveillance électricité, gaz, photos, etc. ...), médicaux (SAMU, Sécurité Civile) ou du transport public.



#### 4.2.9 Activité de maintenance aéronautique.

L'atelier de maintenance AMAGE (Atelier Mécanique Aéronautique Grand Est) situé sur l'aérodrome continue à développer son activité. Cette société réalise la maintenance de beaucoup d'avions basés mais aussi des terrains voisins (Epernay, Laon par exemple). Cet atelier permet, dans des cas bien précis, de pouvoir intervenir sur des avions extérieurs en cas de problèmes ponctuels, ce qui permet à l'aéroport de répondre à certains problèmes mécaniques rencontrés par des usagers.

La société ASI Aviation basée également sur le terrain continue son activité de maintenance. L'activité sur le terrain de Reims est essentiellement axée sur le rétrofit des Beechcraft des Douanes et sur certains F406 déjà construits à Reims. Cette activité n'est pas forcément une grande productrice de



mouvements mais elle assure quelques avitaillements et est surtout génératrice d'emplois à haute valeur ajoutée (environ une trentaine sur place).

### 4.2.10 Insertions dans la presse

## Article l'Union sur la convention SDIS 51 et Edeis Aéroport de Reims le 09/11/2022

**10** CHÂLONS ET SA RÉGION 9 NOVEMBRE 2022

**SÉCURITÉ**

# Attirer les pompiers de demain

MARNE Parce que l'exercice d'une activité professionnelle ne doit pas être incompatible avec la fonction de saumon pomier, le Sds de la Marne œuvre à faciliter le recrutement des volontaires.

**LESSSENTIEL**

« La Marne département d'urgence et de secours (SDS) de la Marne compte actuellement dans ses rangs 220 saumons pomiers professionnels et 121 saumons pomiers volontaires et 144 saumons pomiers en exercice. La Marne est le département où 5 centres de saumon pomier (CSP) et 25 centres de saumon pomier (CS) rattachés à ces centres sont actuellement en place... »

**MARNE 100** saumons pomiers professionnels travaillent dans et hors de la Marne. Ils assurent la sécurité des personnes et des biens sur tout le territoire départemental. Ils sont également impliqués dans la lutte contre les incendies et les accidents de circulation.

**LE DÉFI EST SIMPLÉ.** Les entreprises partenaires soutiennent leurs saumons pomiers volontaires à hauteur de leur activité professionnelle. Cela permet de concilier la vie professionnelle et la vie de saumon pomier.

**PLUS DE 200** saumons pomiers volontaires travaillent dans et hors de la Marne. Ils assurent la sécurité des personnes et des biens sur tout le territoire départemental. Ils sont également impliqués dans la lutte contre les incendies et les accidents de circulation.



Plusieurs volontaires sont en activité pendant leurs heures professionnelles. (Union régionale pompiers de France)

**11** CHÂLONS ET SA RÉGION 9 NOVEMBRE 2022

**RÉACTIONS**

**NANCY ROBERTO RESPONSABLE DÉVELOPPEMENT DURABLE (EDS)**

« Faciliter la disponibilité de nos saumons pomiers volontaires. Afin de leur permettre de concilier la vie professionnelle et la vie de saumon pomier... »

**LOUIS ROSSELIN DIRECTEUR DÉVELOPPEMENT DURABLE (EDS)**

« C'est une belle reconnaissance... »

**GUILLAUME BRUYER DIRECTEUR DÉVELOPPEMENT DURABLE (EDS)**

« Nous avons signé un partenariat au bénéfice de l'écocitoyenneté... »

**JEAN-BAPTISTE BORRIMAN DIRECTEUR DÉVELOPPEMENT DURABLE (EDS)**

« C'est une belle reconnaissance... »

**3 QUESTIONS À...**

**LE COUP DE POUCE DE LA LOI MATRAS**

« Une loi à la fois ambitieuse et pragmatique... »

**DES COLLECTIVITÉS RÉPONDENT AU SUJET**

« Une loi ambitieuse et pragmatique... »

**LE MONDE AGRICOLE N'EST PAS OUBLIÉ**

« Une loi ambitieuse et pragmatique... »

Le 08/07/2022 : Participation à l'émission de France Bleu Champagne « Bienvenue chez nous », un moment convivial et agréable fortement apprécié par les journalistes .

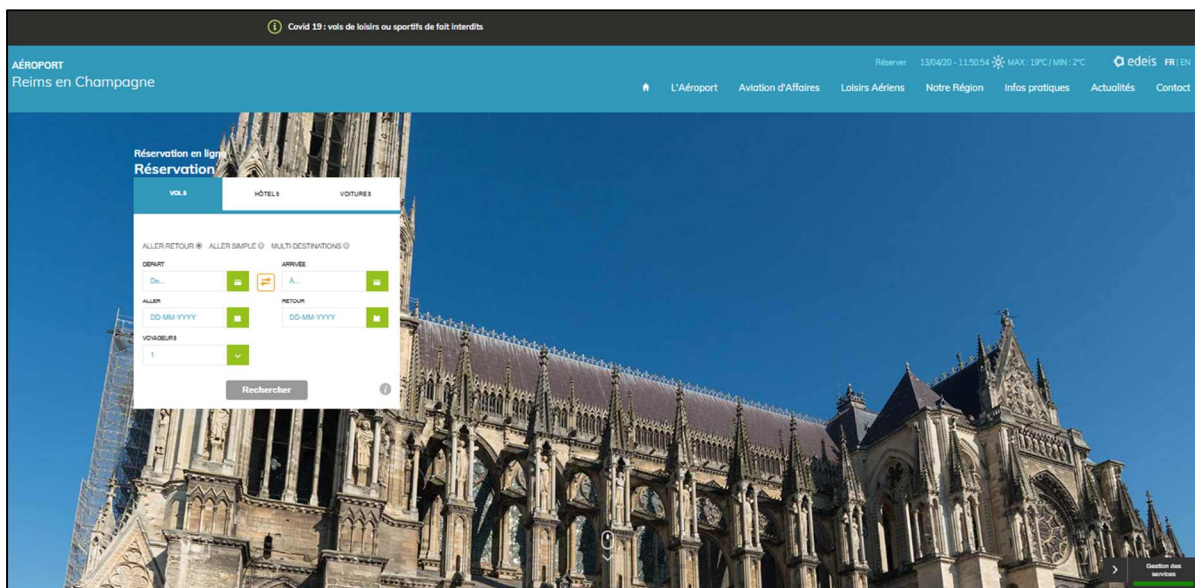




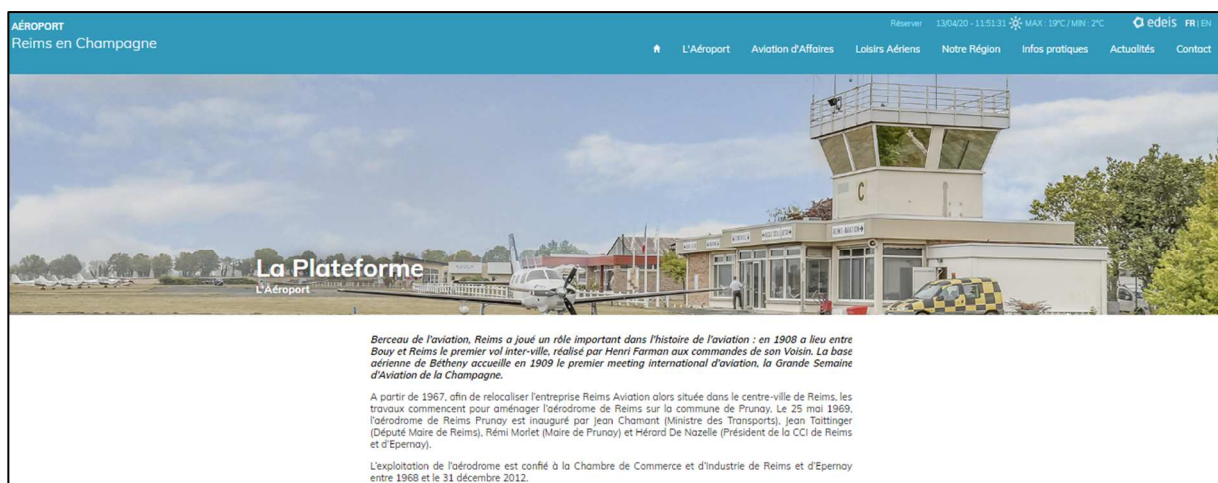
## 4.2.11 [Site internet](#)

### 4.2.11.1 Objectifs

La plateforme champenoise propose sur le site de nombreuses rubriques pratiques, une ergonomie conviviale et une navigation facile tant pour les passagers avec des informations utiles aux voyages ou au tourisme dans la région, que pour les opérateurs aériens (notamment des rubriques « aviation générale », « aviation d'affaires » et un « espace pilotes »).



Page d'accueil du site internet

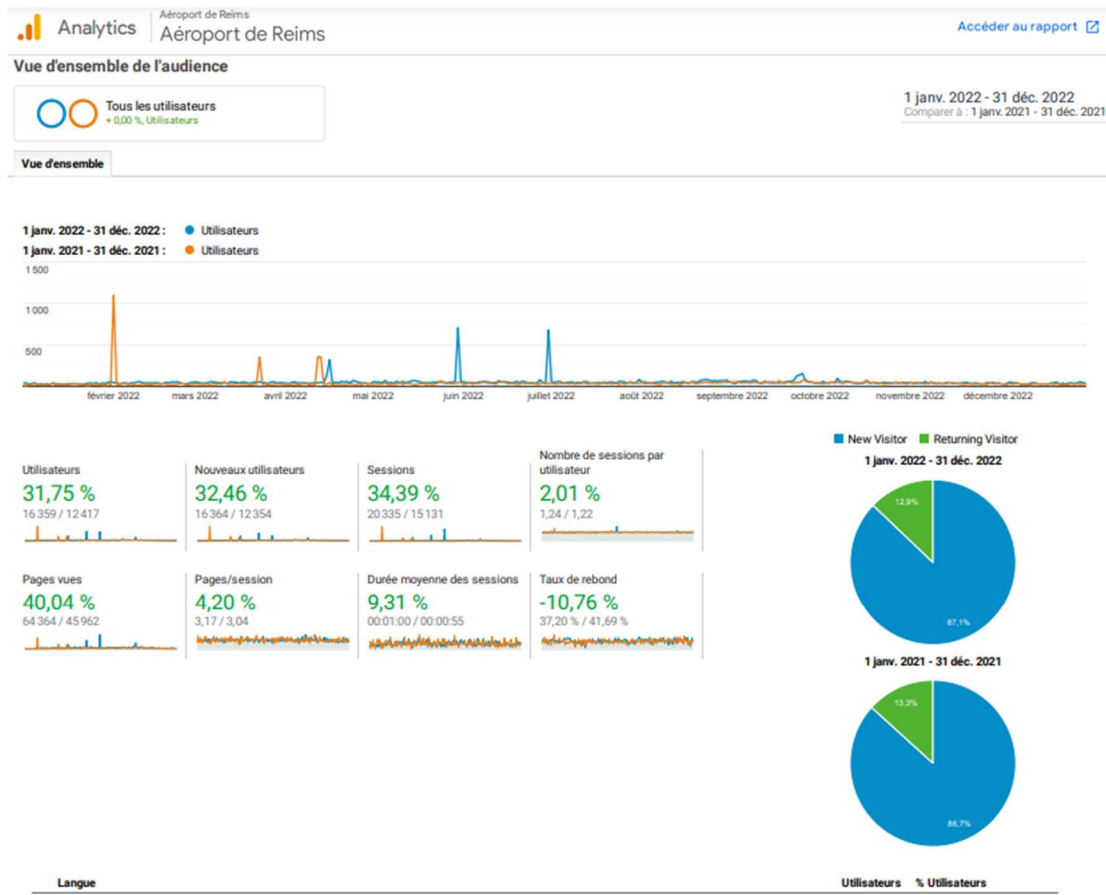


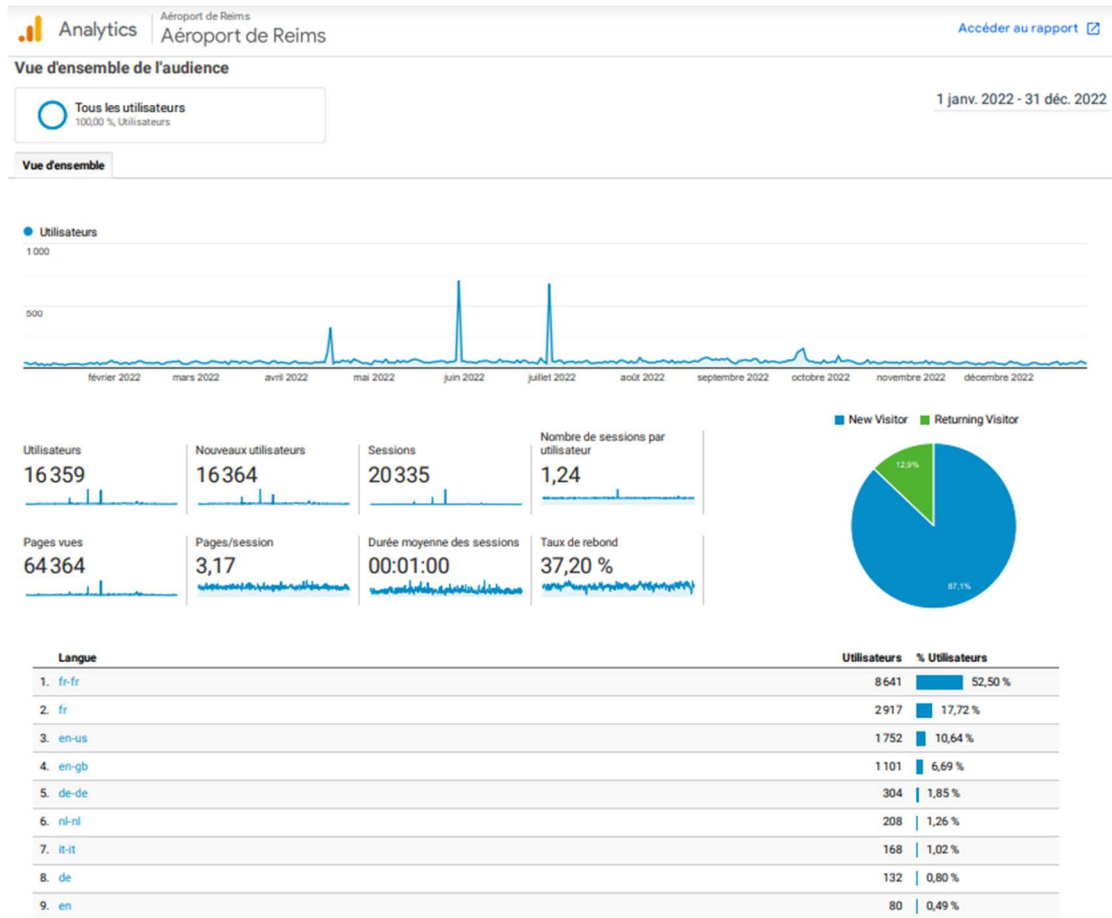


La nouvelle version plus moderne a vu le jour au cours de l'année 2019, une nouvelle version a été mise en ligne au début de l'année 2022.

#### 4.2.11.2 Indicateur n° 9 : Fréquentation du site internet

Les graphiques ci-dessous présentent la fréquentation de la page [www.reims.aeroport.fr](http://www.reims.aeroport.fr). Les visites sont réparties de manière homogène tout au long de l'année.





16 359 visites du site ont été effectuées soit +31,75% par rapport à 2021, les sessions sont également en hausse +34,39%.

Le nombre de sessions par utilisateur est également en hausse +2,1%.

Nous pouvons en déduire que les utilisateurs trouvent les informations dont ils ont besoin assez rapidement.

Le nombre de pages vues est en hausse +40,04 %, le nombre de pages vues par session est aussi en hausse 4,20%

Les nouveaux utilisateurs représentent 32,46% des consultations.

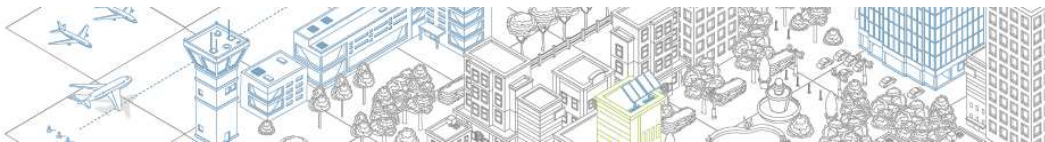
Les actualités postées sur le site internet de l'aéroport se veulent régulières afin de mettre en avant les faits majeurs sur l'aéroport ainsi qu'un relais pour les événements du territoire.



#### 4.2.12 Autres actions de communication.

- Edeis Aéroport Reims a accueilli en fin d'année plusieurs élèves de troisième dans le cadre de leurs stages découverte du monde professionnel.
- 
- L'aéroport continue son partenariat avec le collège de Tinquex pour parrainer la section BIA (Brevet Initiation Aéronautique).
- Comme l'année dernière, EDEIS Aéroport Reims a participé aux semaines bleues organisées par la ville de REIMS. Au travers de 4 visites ayant réunis plus de 60 personnes, la découverte des différents métiers et de l'activité de notre aérodrome, ainsi que les échanges avec nos collaborateurs ont ravis les visiteurs
- La Fête de l'aviation s'est déroulée les 24 et 25 septembre, la météo finalement assez favorable, a permis d'accueillir près de 1500 visiteurs sur ces deux jours : outre les différentes expositions d'avions en statique les participants à ces journées ont pu proposer des baptêmes, ou des vols partagés et faire connaissance avec des artisans locaux. Enfin nos visiteurs ont également pu visiter certaines des entreprises basées comme ASI Innovation qui a accueilli 200 visiteurs.





- 2 Visites de 15 personnes ont été organisées les 17 et 22 mars 2022 au profit de l'association de retraités Art Culture et Loisir de Reims. Ces visites ont été demandées suite aux bons retours obtenus lors des visites pendant les semaines bleues.



- Le 25 mai, EDEIS Aéroport Reims a eu le plaisir d'accueillir un groupe d'adolescents de CATT (Centre d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel) dédié aux adolescents de Reims pour une visite de l'Aérodrome.
- 
- Pour la seconde année, le 22 juin nous avons eu le plaisir d'accueillir 2 jeunes de la fondation ITEP ANAIS de Reims, dans le cadre de mercredi découverte. La mission principale de l'ITEP (Institut Thérapeutique, Éducatif et Pédagogique) et du CATT est d'accompagner des jeunes qui présentent des difficultés psychologiques ou psychiatrique



#### 4.2.12.1 Communiqués de presse

En 2022, les axes de communication se sont surtout tournés vers les médias spécialisés ou sur les réseaux sociaux (voir § ci-dessous).



#### 4.2.12.2 Page Facebook et LinkedIn

La présence sur les réseaux sociaux est aujourd'hui indispensable pour faire connaître son activité et ses services, renforcer la visibilité de l'aéroport et élargir son réseau. Il est également un élément de sondage sur la notoriété du lieu.

L'aéroport est également actif sur les réseaux sociaux Facebook et LinkedIn afin de créer du lien avec ses utilisateurs et relayer les actualités sur le site via du contenu grand public et original pour la visibilité du terrain.

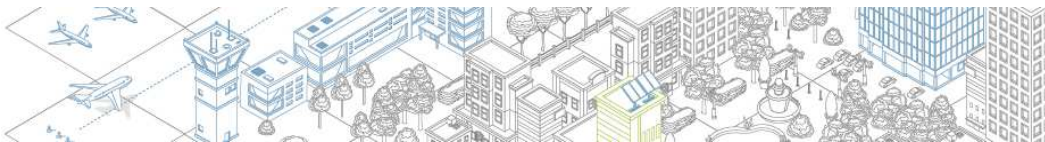
Plus de mille personnes aiment et suivent désormais la page Facebook de l'aéroport. Quelques exemples de publications ci-dessous



Si chaque site gère sa propre communication sur les réseaux, EDEIS a mis en place en 2022 un compte LinkedIn Aéroport afin de mettre en lumière les actualités de ses différents sites et communiquer de façon positive sur les aéroports.

#### 4.2.13 Relations avec les autorités touristiques

Les relations avec les autorités touristiques restent inchangées en 2022.



La relation régulière avec l'Office du Tourisme du Grand Reims a été limitée compte tenu du peu de visibilité tout au long de l'année.

L'aéroport de Reims en Champagne a renouvelé son adhésion à l'Office du Tourisme d'Epervain, et est toujours référencé sur le site internet du Grand Reims.

## 4.2.14 Autres actions de développement

### 4.2.14.1 *Développement de l'aviation d'affaires*

Tout en poursuivant et en renforçant les actions commerciales déjà initiées depuis plusieurs années, Edeis a renouvelé sa stratégie globale de développement des activités aériennes avec l'arrivée d'une nouvelle Directrice Commerciale et Marketing en juin 2022.

#### **I. Développement de l'aviation d'affaires**

Malgré un contexte politique complexe, l'aviation d'affaires reste un moteur de désenclavement des territoires et une source de revenu non négligeable dans l'économie de nos aéroports qu'Edeis souhaite favoriser.

##### **A. Partenariat EXECUJET**

Edeis a signé un partenariat avec un leader mondial de l'aviation d'affaires Luxaviation, afin d'intégrer leur réseau de Fixed Based Operators (FBOs) dénommé Execujet. La marque Execujet, reconnue internationalement est gage de professionnalisme et qualité de service destiné aux clients VIP.

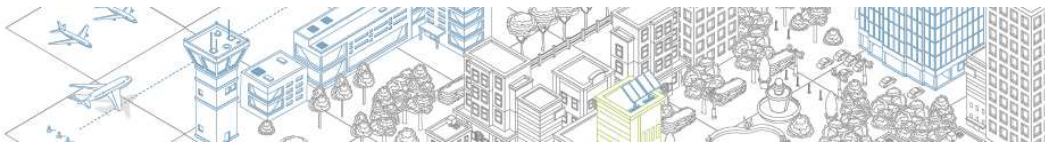
Cette alliance permet à Edeis de mener des actions de prospection commerciales plus efficaces grâce à la notoriété et au réseau existant d'Execujet et d'accroître dans le futur notre trafic en proposant des conditions tarifaires attractives dans le cadre d'accords « groupe » signés avec les principaux opérateurs aériens.

##### **B. Moyens marketing spécifiques**

Grâce à notre branding Execujet, Edeis va promouvoir ses aéroports auprès des compagnies aériennes d'affaires françaises, mais surtout européennes auprès desquelles nous accusons un déficit de notoriété. Un travail de création de nouveaux supports de communication en anglais est en cours: brochures aéroports, mais aussi de nouvelles pages de nos site web et des newsletters envoyées aux 45.000 clients de Luxaviation – Execujet dans le monde.

##### **C. Evènements dédiés à l'aviation d'affaires**

Nous prévoyons d'organiser des évènements afin de faire découvrir l'aviation d'affaires en partenariat avec les acteurs du secteur proposant le modèle économique le plus adapté à la clientèle locale : Vols à la demande avec AVICO ou AERO AFFAIRES, propriété partagée avec JETFLY ou FLEXJET, création de GIE avec FlyMoove, etc...



Ces évènements cibleront les acteurs économiques locaux : MEDEF, CPME, Industriels, entrepreneurs, agences de voyages haut de gammes entre autres.



Ex : soirée Aubassadeurs à Troyes en Octobre 2022 en collaboration avec FlyMoove.

#### D. Participation à des salons dédiés : NBAA, EBACE

Le grand rendez-vous de l'aviation d'affaires en Europe est le salon **European Business Aviation Convention & Exhibition (EBACE)** à Genève du 23 au 25 mai 2022.

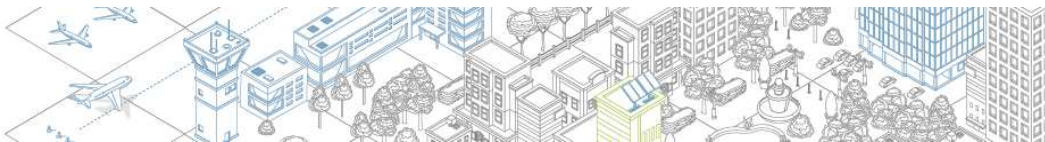
Lors de ce salon, Edeis rencontre les principales compagnies affaires présentes. Les équipes d'Edeis s'attachent à développer la notoriété de la plate-forme et son attractivité en veillant à son référencement auprès des principaux « donneurs d'ordres ».



Le salon **NBAA Business Aviation Convention & Exhibition (NBAA-BACE)** qui s'est tenu à Orlando en Octobre 2022 a permis à la direction commerciale d'EDEIS de présenter son réseau d'aéroports auprès d'acteurs aéronautique internationaux et de promouvoir nos territoires français auprès d'une clientèle majoritairement américains à très fort pouvoir d'achat, notamment grâce à notre branding Execujet. Cette conférence nous a permis de tisser des liens avec des constructeurs aéronautiques et d'envisager des collaborations et partenariats.

Une veille économique sur le marché des compagnies opérant en France, pour recueillir et partager des informations sur leur perspectives de développement et les critères clés dans leurs prises de décision ;





Un travail de fond pour revoir nos supports de présentation auprès des compagnies aériennes.

## 2. Participation des salons du tourisme ou de développement des lignes aériennes

Nous cherchons toujours à renforcer l'image d'Edeis auprès des compagnies pour mettre en avant le professionnalisme de nos équipes sur le terrain et être en première ligne en cas d'opportunité d'ouverture de lignes. Cela passe par des contacts constants avec les compagnies aériennes, notamment lors de salons et de conférences BtoB.

Le salon **Connect** a eu lieu à Tempere (Finlande) du 23 au 25 Février 2022. La direction générale, l'équipe commerciale et les principaux directeurs d'aéroports d'Edeis y participaient.

Ce salon organise des rencontres BtoB de 20 minutes entre les aéroports européens et presque toutes les compagnies qui opèrent en France. En trois jours, les aéroports rencontrent en général une vingtaine de compagnies aériennes pour leur présenter les opportunités d'ouverture ou de développement de lignes aériennes, et les sonder quant à leurs projets et leurs stratégies de croissance en France.

Le salon **Routes Europe** a eu lieu Bergen (Norvège) du 18 au 20 Mai 2022. Routes Europe est un rendez-vous incontournable du secteur de l'industrie dédié au développement des compagnies et des aéroports en Europe. C'est surtout l'occasion de poursuivre les discussions entamées à Connect et de renforcer des liens avec les opérateurs aériens.

En 2022, Edeis a aussi participé au salon du tourisme **IFTM Top Resa**, l'un des plus grands salons professionnels du tourisme et des voyages, organisé tous les ans à Paris.

Rassemblant plus de 34 000 professionnels, le salon représente l'ensemble de la filière touristique. L'équipe commerciale d'Edeis y a participé en Septembre 2022 afin de rencontrer de nombreuses compagnies aériennes, ainsi que des acteurs du tourisme des destinations vers lesquelles nous aimerions créer de nouvelles liaisons aériennes.

## 2. Autres animations

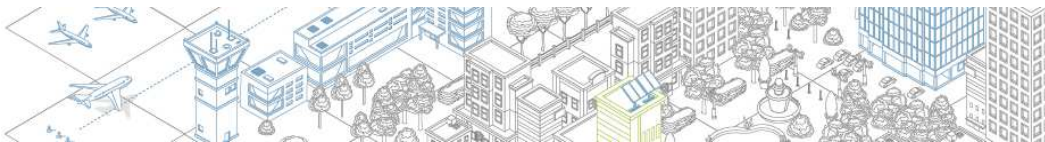
De nombreux événements ont eu lieu sur l'aéroport en 2022 afin de le faire connaître auprès du plus grand nombre comme un lieu de vie mais aussi comme un outil de développement du territoire, comme la fête de l'aviation organisée le dernier week-end de Septembre.

En 2022, 6 aéroports EDEIS ont participé à manifestation, mais en dehors de ce cadre, les sites organisent également chacun des journées portes ouvertes comme le meeting aérien « Des Etoiles et des Ailes » à Toulouse Francal.

### Partenariats avec des acteurs de l'aviation décarbonée

EDEIS souhaite s'inscrire à l'avant-garde des réflexions sur l'accueil des nouvelles mobilités décarbonées. Cela se traduit par la signature de partenariats avec des constructeurs d'avions électriques, hybrides ou à hydrogène comme Ascendance Flight Technology ou Octofan afin d'anticiper les évolutions nécessaires de nos infrastructures pour accueillir ces futurs appareils.

Ces collaborations permettent également d'imaginer des axes de développement inédits et de communiquer sur l'arrivée d'une aviation décarbonée et vertueuse, particulièrement plébiscitée par l'opinion publique, les médias - et les riverains.



Edeis a aussi participé aux Journées de la mobilité aérienne légère, verte et durable à Toulouse les 29 et 30 Novembre où nous sommes intervenus sur le thème "Des aéroports prêts pour l'avion électrique ?"

#### 4.2.14.2 Développement de l'aviation de loisirs

Le partenariat avec la FFA (Fédération Française Aéronautique) conclu afin de faire bénéficier tous les aéronefs affiliés d'une réduction sur les redevances d'atterrissage a continué en 2022. Cette opération attire les pilotes d'aviation légère sur tous les terrains EDEIS.

Edeis et la Fédération Française Aéronautique (FFA), regroupant 600 aéroclubs affiliés et 41 000 pilotes privés licenciés, ont un partenariat depuis 2017 dont l'objectif prioritaire de cette collaboration est de promouvoir et le développement des plateformes EDEIS par la mise en place d'animations, de rassemblements de pilotes et d'actions en faveur de l'aviation décarbonée.

Le partenariat reconnaît en outre le caractère d'Intérêt Général des aéroclubs affiliés et de leurs activités associatives sur les plateformes sur lesquelles ils sont implantés et l'accompagnement d'Edeis par l'octroi de conditions tarifaires aéroportuaires privilégiées.

Les sites ont organisé des Fly-ins ou rassemblement de pilotes lors de certains événements de la vie locale afin d'encourager les pilotes à venir découvrir leur site et le territoire. A cette occasion, Edeis offre la redevance d'atterrissage et le café aux participants, voire parfois des navettes gratuites vers le lieu des manifestations.

#### 4.2.15 Relations avec les usagers

- Voir Chapitre 4.1.2.3.4 Commission Consultative des usagers

#### 4.2.16 Visites aux prescripteurs

Des réunions ou visites de prescripteurs ont été effectuées au cours de l'exercice 2022:

- Point avec la société Indelec pour les bornes de recharges électriques,
- Ouverture de RCA par Messieurs Del Medico et Lecorché d'un GIE transport affaires,



### 4.3 Forces, faiblesses, opportunités, menaces

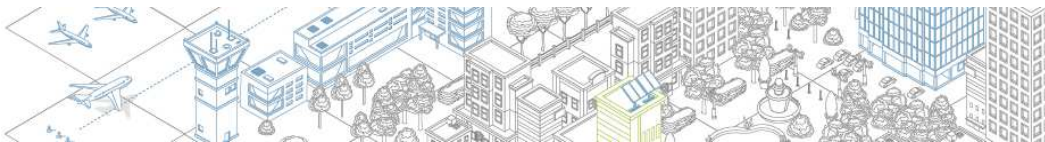
Ci-dessous les principales forces et faiblesses mais aussi les opportunités et les menaces liées à l'aéroport de Reims pour l'activité aérienne.

Forces
Rapidité et Flexibilité
Qualité de l'accueil
Installations bien dimensionnées
Proximité de la ville de Reims
Panel quasi-complet de services : Wifi, AFIS, avitaillement, approches GNSS, service météo, PCL, etc.
Forte activité basée
Restauration et hôtellerie sur place

Faiblesses
Distances déclarées de la piste
Image sur le marché de l'aviation d'affaires du à la limitation au PC12
Parking avion limité
Surfaces exploitées dans l'aérogare
Hangar aviation non disponible
Balissage non conforme
Aire de mouvements peu sécurisée

Opportunités
Pas de concurrence directe avec d'autres plateformes offrant les mêmes services
Création de nouvelles procédures aux instruments
Possibilité de construire des hangars pour l'aviation d'affaires

Menaces
Développement de l'aérodrome d'Epervy sur le segment de l'aviation légère avec création de hangars
Contraintes réglementaires sur les infrastructures pouvant entraîner des réductions significatives d'accès pour des aéronefs de l'aviation d'affaires
Proximité des aéroports parisiens et Vatry
Développement de l'aérodrome de Charleville sur le segment de l'aviation d'affaires et travail aérien avec création AFIS + hangars
Plaintes des riverains



## 4.4 Actions environnementales

### 4.4.8 Politique environnementale et HSE chez EDEIS

Le Groupe EDEIS porte des politiques environnementales et de sécurité au travail depuis sa création en 2016.

En 2019, le Groupe a créé une Direction HSE afin de renforcer et dynamiser les sujets environnementaux et de prévention des risques professionnels.

C'est ainsi que notamment pour ces concessions le Groupe a mis en place **une politique environnementale et d'un plan d'actions lié pour la période 2020/2025**.

Des réunions mensuelles ont été par ailleurs instaurées avec tous les Directeurs de site aéroportuaires pour faire des points d'étape régulier et mesurer l'engagement de chacun.

Certains sites se sont engagés dans la voie d'une certification ISO 14001, certification multi-sites permettant à tout moment d'intégrer une nouvelle entité à la démarche.

Alors même que le Groupe depuis sa création s'était engagé dans **l'obtention ACA** (Airport Carbon Accreditation) de niveau 1, il s'est engagé en 2022 dans l'obtention du niveau 3 pour 15 de ses aéroports et de niveau 2 pour le 16<sup>ème</sup>.

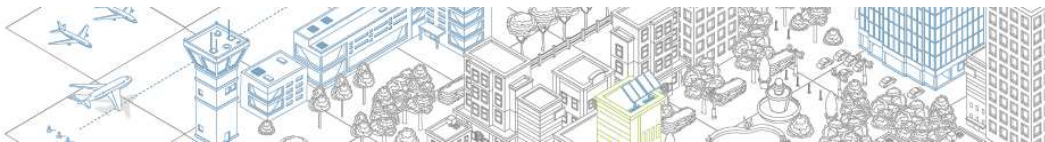
Le réseau EDEIS qui vient d'atteindre cet objectif est donc en 2023 le leader en France des aéroports ACA de niveau 3 avec 15 aéroports recevant cette année leur certification. Sur 460 aéroports français, seuls 18 plateformes étaient certifiées fin 2022 à un niveau équivalent ou supérieur (ACA 3, 3+ ou 4, 4+).

Parallèlement, le Groupe EDEIS poursuit son engagement concernant le respect de la biodiversité en partenariat avec l'association « **aérobiodiversité** » ou d'autres associations du même type comme « Nature 18 » afin de connaître et protéger le patrimoine de ses sites. C'est ainsi que le site de Tours a obtenu en 2023 le label aérobiodiversité.

#### 4.4.2. Partenariats avec des acteurs de l'aviation décarbonée

EDEIS souhaite s'inscrire à l'avant-garde des réflexions sur l'accueil des nouvelles mobilités décarbonées. Cela se traduit par la signature de partenariats avec des constructeurs d'avions électriques, hybrides ou à hydrogène comme Ascendance Flight Technology ou Octofan afin d'anticiper les évolutions nécessaires de nos infrastructures pour accueillir ces futurs appareils.

Ces collaborations permettent également d'imaginer des axes de développement inédits et de communiquer sur l'arrivée d'une aviation décarbonée et vertueuse, particulièrement plébiscitée par l'opinion publique, les médias - et les riverains.



Edeis a aussi participé aux Journées de la mobilité aérienne légère, verte et durable à Toulouse les 29 et 30 Novembre où nous sommes intervenus sur le thème "Des aéroports prêts pour l'avion électrique ?"

#### 4.4.3 Politique environnementale EDEIS Aéroport Reims

Aucune pollution n'a été constatée en 2022.  
Le nombre de plaintes continue de diminuer (voir § 3.2.1).

Bien que le lotissement sur Sillery se soit construit très récemment dans l'axe de la piste, l'aéroport a fait beaucoup d'efforts de pédagogie envers les pilotes, basés et extérieurs. Cette situation demande beaucoup de travail pour les agents de la tour de contrôle, du côté aérien pour éviter les nuisances, mais aussi du côté relationnel pour répondre aux sollicitations des riverains. Il est à signaler que tous les usagers font des efforts pour respecter les consignes, la majorité des dernières plaintes étant des écarts de trajectoire, ou des trajectoires IFR non comprises par les riverains. Des contacts avec les maires ont lieu régulièrement

EAR met en œuvre le tri de tous ses déchets, utilise en plus deux containers pour le traitement des déchets verts et utilise une benne à verre située à l'entrée de l'emprise aéroportuaire.

EAR qui gère le carburant utilise également des fûts de déchets spécifiques à cette activité réglementée qui sont évacués selon les normes en vigueur.

EAR va continuer à demander le raccordement au réseau des transports urbains afin de bénéficier d'un arrêt sur une ligne de bus.

EAR a obtenu le certificat ACA Airport Carbon Accreditation - démarche collective européenne de l'ACI Europe visant la gestion, la réduction et la neutralité des émissions de gaz à effet de serre des aéroports. Cette accréditation confirme que l'aéroport de Reims s'est engagé à réduire ses émissions de gaz à effet de serre. Ce certificat a de nouveau été renouvelé et est valable jusqu'en mars 2022.

D'un commun accord avec l'organisme accréditateur, le programme ACA a été mis en standby durant les années 2020 et 2021 en raison du contexte sanitaire.



L'objectif des années à venir est de passer ACA niveau 2 voire niveau 3 dans les années 2022 et suivante.



La politique environnementale et sociétale du groupe EDEIS encadre également les actions menées sur l'aéroport, elle a été mise à jour en janvier 2022 avec l'arrivée de la nouvelle Directrice Générale Concessions en 2021. La charte RSE du groupe est également fournie en annexe.



**POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE**  
**EDEIS CONCESSIONS**

**NOS ENGAGEMENTS (2022 - 2025)**

**AEROPORT REIMS EN CHAMPAGNE**

Acteur important de la gestion déléguée en France, le groupe EDEIS exploite au 1<sup>er</sup> janvier 2022, 16 aéroports, 5 sites touristiques et 3 ports sur le territoire français.

En tant qu'Allié Des Territoires, nous avons à cœur de renforcer la satisfaction de nos parties prenantes, en fournissant un service de qualité et en développant nos activités dans un cadre de développement durable et responsable.

Avec l'évolution du trafic aérien, le développement de nos aéroports et le souhait d'exploiter de nouvelles concessions, nous souhaitons être exemplaires dans ce domaine et nous améliorer avec ambition dans la maîtrise et la réduction de nos impacts environnementaux et énergétiques.

Ainsi, les concessions gérées par Edeis souhaitent s'inscrire à leur niveau, par déclinaison des directives européennes et nationales, dans la transition énergétique et le développement durable.

Notre politique environnementale basée sur la norme ISO 14 001 s'appuie sur les valeurs, les engagements et les objectifs ci-dessous :

- ❖ **Transition et efficacité énergétique** : identifier, maîtriser et réduire nos consommations / développer les énergies renouvelables des sources d'énergie utilisées tant pour nos besoins que pour ceux de nos partenaires (panneaux solaires photovoltaïques sur toiture ou ombrières, station à hydrogène...),
- ❖ **Gestion de l'empreinte carbone** : identifier, maîtriser et réduire nos émissions / obtenir le niveau 3 de l'Airport Carbon Accreditation, en 2022, sur tous nos aéroports, tout en développant le trafic,
- ❖ **Préservation de la faune et de la flore** : connaître nos espaces (protégés ou non), nos milieux (notre biodiversité) et savoir les gérer en liaison avec notre activité,
- ❖ **Gestion de nos déchets** : trier chaque type de déchets non dangereux et dangereux / valoriser, traiter, recycler ces déchets dans les filières appropriées,
- ❖ **Gestion du sol et de l'eau** : contrôler notre consommation d'eau (afin de détecter rapidement les fuites) / prévenir et maîtriser les risques de nuisances et de pollution,
- ❖ **Amélioration de l'ancrage territorial de l'aéroport** : mise en œuvre d'une politique de développement en harmonie avec l'environnement local qui intègre l'évaluation et le traitement des plaintes relatives aux nuisances sonores.

Par ailleurs, nous favorisons de façon active les achats éco-responsables auprès de nos fournisseurs.

Pour nos nouvelles concessions, nous nous engageons à appliquer nos engagements et objectifs environnementaux dans les 12 premiers mois du contrat.

Nos objectifs seront bien sûr révisés et réajustés si besoin, en fonction de nos ambitions et des avancées européennes et nationales sur ce sujet.

Nous nous engageons à mettre à disposition les moyens nécessaires à la mise en œuvre de notre politique et à l'accomplissement de nos objectifs. Nous veillons à notre conformité aux exigences de nos clients, au respect de nos engagements contractuels, aux exigences légales et réglementaires et à l'amélioration continue de notre Système de Management Environnemental.

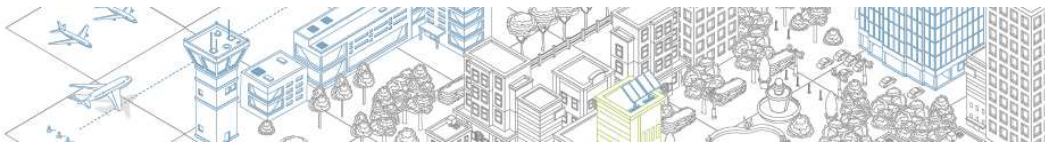
Martine LAROYE  
Directrice Générale  
Edeis Concessions



Marco HAMEURY  
Responsable Exploitation

03/01/2022





Par ailleurs, une convention a été signée avec l'Université de Reims dans le cadre d'une étude sur l'impact de la Première Guerre mondiale sur la qualité des eaux souterraines de la craie de Champagne. Cette étude consiste à faire des échantillonnages mensuels d'eau souterraine sur l'emprise de l'aérodrome et a été reconduite en 2022. Pour cette étude, l'aéroport facilite l'accès aux étudiants pour le déplacement de leur véhicule sur la plateforme.

## 4.5 Perspectives en termes d'activité

Les restrictions liées aux obstacles de chaque extrémité de la piste (routes) rendent difficiles les prévisions de perspectives en termes d'activité, surtout pour l'aviation d'affaires.

## 4.6 Effectifs

Ni conflit social ni grève n'ont été observés en 2021 au sein de EAR.

### 4.6.8 Liste

L'effectif au 31 décembre 2022 est de 6 salariés (1 cadre et 5 ouvriers spécialisés), tous en CDI.

Date anc.	Contrat	Emploi bulletin	Statut	Coefficient
09/03/2020	CDI	RESPONSABLE EXPLOITATION	Cadre	360
19/07/2000	CDI	AGENT POLYVALENT AFIS	ETAM	235
02/01/2000	CDI	AGENT POLYVALENT AFIS	ETAM	235
13/01/2003	CDI	AGENT POLYVALENT AFIS	ETAM	235
12/11/2018	CDI	AGENT POLYVALENT SSLIA AFIS	ETAM	195
26/07/2021	CDI	AGENT POLYVALENT SSLIA	ETAM	195

*Effectif de EAR au 31 décembre 2021*

### 4.6.9 Mouvements de personnel

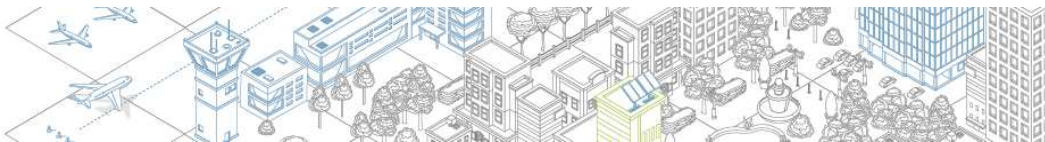
Il n'y a pas eu de changement dans l'effectif en 2022.

### 4.6.10 Evolutions majeures affectant la situation du personnel

L'accord social signé par tous les salariés et mis en place en début d'année 2013 est actuellement en vigueur. Cet accord est présenté en annexe du présent rapport. Celui-ci a permis l'application de la convention collective du transport aérien personnel au sol (CCNTA-PS), obligatoire et non appliquée auparavant sur l'aéroport. Plusieurs éléments ont ainsi été mis en place :

- Indemnité panier,
- Indemnité de servitude,





- Majorations pour travail de nuit,
- La majoration de travail du week-end existante, a quant à elle été maintenue, puisque plus avantageuse que les dispositions conventionnelles.

Cet accord d'entreprise a été actualisé au cours de l'année 2021.

#### **4.6.10.1 Mutuelle**

Les salariés de EAR bénéficient tous de la mutuelle du groupe EDEIS.

#### **4.6.10.2 Congés payés**

Tous les salariés ont cumulé la totalité de leurs jours de congés à la fin de l'exercice 2021.

#### **4.6.10.3 Fonds social**

Afin de compenser la perte des avantages liés au comité d'entreprise de l'exploitant en place jusqu'au 31/12/2012, un fond social a été créé à destination des salariés de EAR. L'employeur abonde à hauteur de 0,5% de la masse salariale de la société. Le règlement afférent est joint en annexe.

Grâce à ce fond social, chaque agent a reçu 175 euros en chèques cadeaux en fin d'année 2022.

#### **4.6.10.4 Politique de formation**

Les formations suivantes ont été suivies par les salariés :

- Maintien des compétences AFIS pour tous les agents AFIS.
- Maintien des compétences anglais et revalidation des niveaux B1.
- Les deux agents SSLIA ont suivi avec succès la formation locale de pompier d'aéroport, l'un en recyclage et le second en formation initiale.
- Formation initiale péril animalier pour les agents de l'aéroport.

### **4.6.11 Accidents du travail survenus au cours de l'exercice**

Aucun accident de travail n'a été enregistré en 2022.

L'exercice 2022 a représenté un total de 9 536 heures travaillées.

### **4.6.12 Politique Santé/Sécurité au Travail (HSSE)**

En ce qui concerne la prévention des risques professionnels le Groupe s'est aussi doté d'une politique prévention en 2020 et a clairement décrit sa démarche portée par le management au service du « Zéro accident ».

L'ensemble des données liées à la démarche sont renseignées dans un tableau de bord qui permet à tout moment de connaître la situation au regard de l'accidentalité mais aussi des actions menées



pour y palier. Ces données consignées font l'objet d'un bilan annuel mettant notamment en évidence le taux de fréquence et le taux de gravité.

Chaque évènement est analysé, donnant lieu à des actions correctrices.

Des audits de sites sont organisés en interne par l'équipe HSE afin d'orienter les managers dans leurs actions et progresser dans la lutte contre l'accidentalité.

Lors des entretiens annuels des managers ces sujets font l'objet d'échanges et font partie de l'évaluation individuelle comme d'ailleurs le sujet environnemental soulignant ainsi toute l'importance que la Direction Générale porte au domaine HSE.

La Direction Générale porte les politiques et s'engage à les renforcer tant par les moyens mis à disposition des équipes opérationnelles qu'en structurant de façon adaptée l'équipe HSE du siège de façon à répondre de façon qualitative et quantitative aux ambitions et objectifs qu'elle se fixe en continu.

La sécurité de chacun des employés revêt la plus haute importance pour le groupe EDEIS, l'objectif est d'offrir un milieu de travail sûr et sain dans tous les bureaux et sur l'ensemble de la plateforme aéroportuaire.

Chaque collaborateur est ainsi amené à travailler à son échelle pour réduire la fréquence et la gravité potentielle des incidents et des blessures en identifiant, en signalant et en éliminant les conditions de travail dangereuses. Pour se faire, des outils de prévention et des procédures de sécurité spécifiques ont été ajoutées à l'exploitation de l'aérodrome.

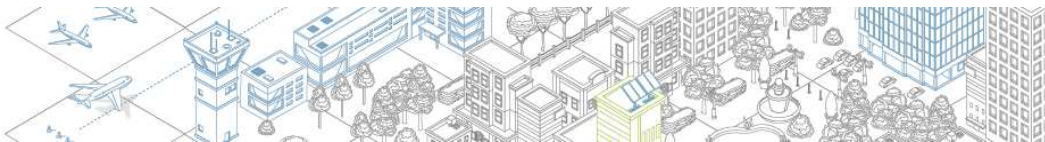
La mise en œuvre du programme de Santé et Sécurité 2021 a continué avec succès sur la plate-forme de Reims-en-Champagne.

Ce programme s'articule autour des outils de prévention suivants :

- Tenue à jour de l'analyse des risques professionnels (Document unique mis à jour en mars 2022),
- Identification et correction de dangers immédiats,
- Mise en place d'une procédure de reporting Santé et Sécurité.

#### 4.6.13 Observations de l'inspection du travail

Aucune observation de l'inspection du travail n'a été formulée.



## 4.7 Analyse de l'évolution des clauses financières

### 4.7.8 Evolution des tarifs

Les tarifs 2022 ont augmenté de 0,3 % par rapport à ceux de 2021, ils ont été calculés suivant la formule du contrat de DSP.

### 4.7.9 Situation des redevances et autres recettes d'exploitation

L'état des redevances encaissées est mentionné en partie 2.9 du présent rapport.

### 4.7.10 Conventions d'occupation temporaires passées à titre gratuit

Aucune convention d'occupation temporaire n'a été passée à titre gratuit.

## 4.8 Compte rendu technique

### 4.8.8 Service de Sauvetage et de Lutte contre les Incendies d'Aéronefs

#### 4.8.8.1 *Missions*

Le SSLIA a pour mission principale de sauver des vies humaines en cas d'accidents d'aéronefs. Les fonctions imparties au SSLIA s'exercent dans la Zone d'Aérodrome (ZA) et la Zone Voisine d'Aérodrome (ZVA).

Les modalités d'intervention font l'objet de consignes opérationnelles spécifiques.

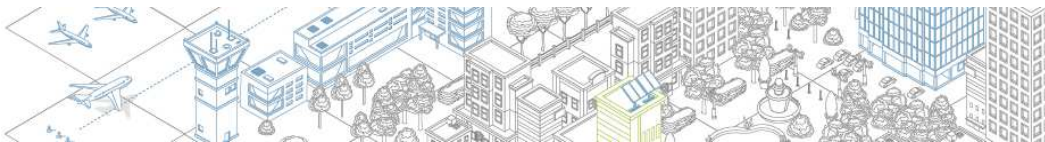
Les missions secondaires du SSLIA sont : secours à victimes, secours routiers, interventions sur produits dangereux, détections incendies, feux, protections des biens et des personnes, sécurité dans les aérogares (ERP), protection de l'environnement, et participation à la recherche d'aéronef en cas d'accident en ZVA.

#### 4.8.8.2 *Moyens*

#### *Véhicule*

Le niveau SSLIA assuré sur l'aéroport est fonction du nombre et du type d'aéronefs fréquentant la plateforme. Selon le calcul réglementaire, le niveau requis est le niveau N3. Cependant le trafic de l'aéroport répond aux critères de dérogation pour assurer un niveau N-1.

Sur la plateforme, le niveau assuré est donc le niveau N2. Le véhicule utilisé pour assurer ce niveau est un VIP 2.5 de type Defender équipé par SIDES et acheté par EAR. Ce véhicule est mis en œuvre par un pompier d'aérodrome titulaire d'un agrément délivré par la DSAC Nord-Est.



## Personnels

Le SSLIA de l'aéroport de Reims en Champagne est composé de 2 pompiers afin de pouvoir assurer, hors périodes de congés et de formation, le niveau 2 SSLIA 7 jours sur 7.

Le rôle du responsable SSLIA est quant à lui assuré par le responsable d'exploitation de la plateforme.

### 4.8.8.3 Compte rendu d'interventions.

état	Déclencher	Type d'intervention	DCD (s)	Blessé (s)	Types	Niveau	Service sur place: BGTA,SDIS,SAMU, AUTRES	Commentaire
	par				d'appareil	Sslia		
ETAT D'ALERTE	TWR	SUITE A MESSAGE C152 FGTMV PARE BRISE A CASSÉ EN VOL .MISE EN PRE-POSITION POUR L'atterrissage RAS A L'issue de celui-ci	0	0	C152	1		CRESNA2021LFQA14
ETAT VEILLE	TWR+MATTHIEU VIEILLARD	SUITE A LACHÉ PB SUR PARTIE ATTERISSAGE 9 TENTATIVES DONT UNE OU L'AILE A TOUCHÉE LE SOL	0	0	CR100	1		CRESNA 2021LFQA16
ETAT D'ALERTE	TWR	FBSPQ AVEC PROBLEME MOTEUR (givrage carbu)	0	0	DR315	1		CRESNA 2021LFQA79
ETAT D'ALERTE	TWR	FBVOL ANNONCE TRAPPE D'HUILE OUVERTE EN VENT ARRIERE	0	0	PA28	1		MISE EN PREPOSITION JUSQU'À ATTERISSAGE COMPLET

### 4.8.9 Prévention du péril animalier

Ce service n'est pas rendu obligatoire par la réglementation sur la plateforme. Cependant, afin de garantir une sécurité maximale aux usagers, un service d'effarouchement des volatiles est assuré par les agents à la demande de l'AFIS ou bien des usagers.

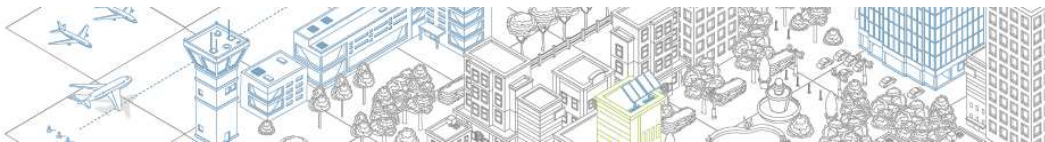
Les moyens utilisés sont des fusées détonantes et crépitantes tirées à l'aide d'un pistolet.

Suite à la demande de réouverture officielle d'un service péril animalier envoyée à la DSAC Nord-Est en 2019, une réponse positive a été donnée au cours du deuxième trimestre 2020.

Afin de répondre à cette nouvelle obligation réglementaire applicable à l'aérodrome de Reims-Prunay. L'équipe locale a pu compter sur la coopération et l'expérience de l'aéroport de Troyes avec la venue de Monsieur Stéphane Legros. Le Recueil des Consignes Opérationnelles, l'inventaire du matériel nécessaire, et le plan de formation ont été établis.

Dans un premier temps un pompier polyvalent a suivi la formation Initiale SPPA à Châteauroux

Le matériel nécessaire a été commandé et livré au cours de l'année 2021.



Les arrêtés préfectoraux nécessaires à l'établissement de l'arrêté définitif a été émis par la DGAC courant 2022, ce qui a permis de mettre en service officiellement ce service au cours de l'exercice.

#### 4.8.10 Résultats des audits menés par l'administration

Les audits relatifs à l'homologation de la plateforme (Balisage et CHEA) sont présentés au paragraphe 3.8.3. L'audit CHEA a eu lieu le 11/03/2020.

Un audit de surveillance du SSLIA a été effectué par la DSAC-NE le 11 mars 2022.

Cet audit fait apparaître 3 écarts et aucune observation.

Le rapport d'audit est communiqué au Grand Reims en pièce jointe de la présentation.

L'audit a fait apparaître une satisfaction de la part de l'autorité de surveillance sur la tenue du service SSLIA sur l'aéroport de Reims.

Extrait du rapport

[Ce contrôle du service SSLIA est le premier depuis février 2019, date à laquelle les constatations avaient montré un service en grande difficulté.... Cette fois, la surveillance a permis d'observer un service en bon fonctionnement général avec une rigueur retrouvée et une vraie conscience des impératifs liés au niveau de sécurité à assurer, en particulier par rapport à la pluriactivité des agents. Le maintien des compétences des agents et le suivi des matériels sont de bons exemples de la rigueur observée ]

#### 4.8.11 Communautés des Bonnes pratiques

Le groupe Edeis met la force de son réseau en avant et a pour politique de promouvoir le partage des bonnes pratiques observées sur les différents aéroports.

Les Communautés des Bonnes Pratiques ou CBP, sont organisées régulièrement autour de différents sujets et visent à informer des changements réglementaires, valoriser la montée en gamme du service proposé, former et mettre en place de procédures construites à partir des retours d'expérience et des standards internationaux. Plusieurs fois par an, un ou plusieurs agents de l'aéroport de Reims participent à ces réunions, notamment concernant :

- L'exploitation : accueil et gestion des avions, facturation, gestion domaniale etc.,
- La navigation aérienne : AFIS, information aéronautique, formation, etc.
- La sécurité : bonnes pratiques SSLIA, partage d'expérience, péril animalier etc.,
- La sûreté : suivi des évolutions réglementaires en termes de sûreté etc.,
- Le juridique : gestion des impayés et des recours, sensibilisations etc.

La CBP Navigation aérienne s'est tenue à Franczal les 18 et 19 Octobre 2022.



## Annexes

- Annexe 1 - Compte d'exploitation 2022 détaillé**
- Annexe 2 - Liasse fiscale 2022**
- Annexe 3 - Inventaire des biens EAR**
- Annexe 4 - Flash infos mensuels 2022**
- Annexe 5 - Rapports trimestriels 2022**
- Annexe 6 - Accord collectif**
- Annexe 7 - Règlement du fond social**
- Annexe 8 - Guide tarifaire 2022**
- Annexe 9 - Immobilisations 2022**
- Annexe 10 - Attestations d'assurances**
- Annexe 11 - Plan de renouvellement des biens**
- Annexe 12 - Plan de communication 2022**
- Annexe 13 - Récapitulatif des mouvements 2022**
- Annexe 14 - Charte RSE**



**Siège social :**  
19, boulevard Paul Vaillant-Couturier – 94200 Ivry-sur-Seine  
Tél. : +33 (0)1 56 20 50 00 – Fax : +33 (0)1 56 20 50 10  
[www.edeis.com](http://www.edeis.com)